



CONCOURS NATIONAL  
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION



**CNRD 2024**

---

# Résister à la Déportation en France et en Europe

par Eric BROSSARD  
agrégé d'Histoire  
professeur relais (académie de Créteil)  
conseiller pédagogique du MRN



**Amis de la Fondation  
pour la Mémoire de la Déportation**  
Délégation de Loire-Atlantique

**Association des Amis du Musée  
de la Résistance de Châteaubriant**



direction des services départementaux  
de l'éducation nationale

**Loire-Atlantique**



CONCOURS NATIONAL  
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

# Résister à la **Déportation**

---

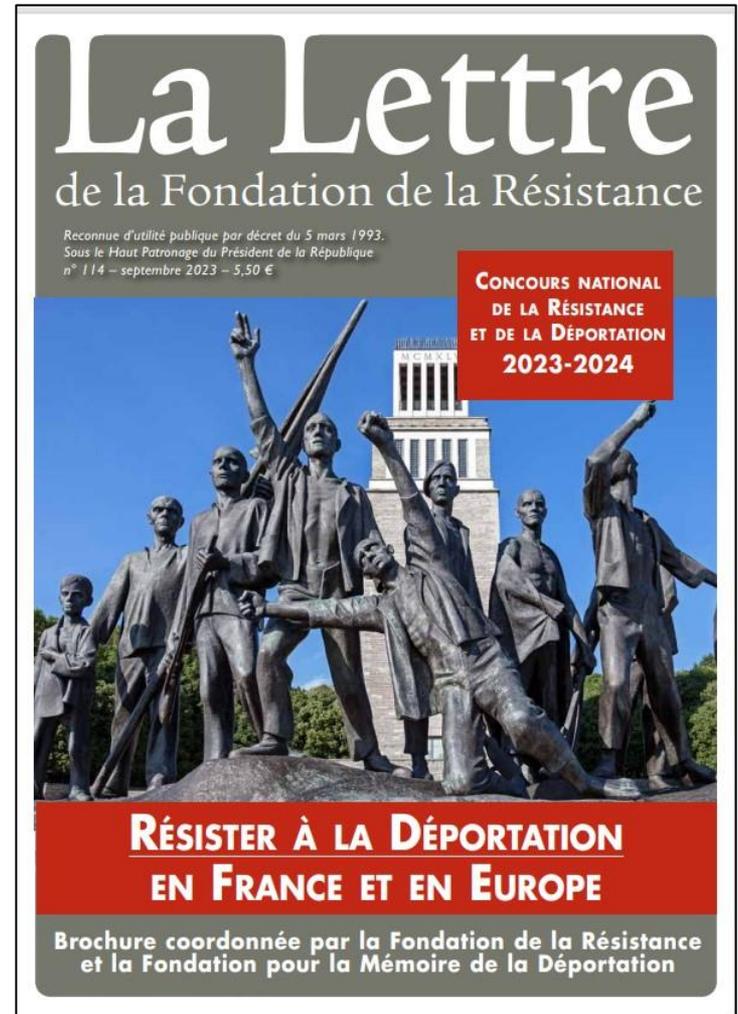
L'**approche** proposée  
par le **dossier national**



## CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

### Le dossier national 2023-2024

coordonné par  
la Fondation de la Résistance  
et la Fondation pour la Mémoire de la Déportation



# L'approche proposée par le **dossier national**

## Première partie – **Les déportations dans l'Europe sous domination allemande**

- 1 – L'Europe sous domination allemande : une mosaïque de statuts
- 2 – Déporter pour réprimer et pour exterminer
- 3 – S'opposer à la Déportation

## Deuxième partie – **Résister à la Déportation**

- 1 – Échapper à la Déportation : basculer dans la clandestinité
- 2 – Informer et protester
- 3 – Aider et sauver
- 4 – Le recours à la lutte armée pour échapper à la répression

## Troisième Partie – **Résister en Déportation**

- 1 – Résister en s'évadant lors du transport ou dans les camps
- 2 – Résister à la déshumanisation
- 3 – L'art en Déportation. Résister à l'univers concentrationnaire
- 4 – La résistance organisée dans les camps

## Ouverture – **Juger, témoigner, transmettre**

# Résister à la Déportation en France et en Europe

---

## Analyse du thème

### Des limites chronologiques et géographiques

- la période de la guerre
- la France et l'Europe sous domination nazie  
(à titre de comparaison ou comme espace dans lequel se retrouvent les déportés partis de France)

### La volonté de lier Résistance et Déportation

- à l'interface de thèmes précédemment proposés
- volonté d'aborder simultanément la déportation de répression et la déportation d'extermination
- approche par des parcours individuels ou collectifs

# Analyse du thème

## Une définition large de la notion de résistance

- résistance civile et résistance armée
- résistance-organisation et résistance-mouvement social
- résistance individuelle et résistance collective
- résistance de l'intérieur, résistance de l'extérieur

## Une définition large de la notion de déportation

- le transfert forcé d'un lieu à un autre en passant ou non une frontière
- la déportation en tant que processus (l'ensemble des modalités permettant le transfert forcé)
- la Déportation en tant que phénomène (le système des camps de concentration et des centres de mise à mort)

# Analyse du thème

## Ce qui est inclus dans le thème

- les ghettos, considérés comme des lieux de regroupement avant la déportation
- les prisons du *Reich*, où sont envoyés les déportés de répression dans l'attente de leur jugement

## Ce qui est exclu du thème

- le STO ou plus généralement le travail forcé hors des camps de concentration
- les camps d'internement en France ou en Afrique du Nord si les détenus concernés ne sont pas déportés par la suite dans un camp de concentration ou un centre de mise à mort
- les massacres perpétrés par les *Einsatzgruppen*

# Analyse du thème

Une difficulté majeure : déterminer où commence et où se termine la résistance à la déportation

- l'importance de la prise de conscience de la menace (connaître et comprendre les politiques mises en oeuvre)
- la nature de la menace (répression, extermination) et son évolution dans le temps (et dans l'espace)
- le recours à des formes de résistance utilisées pour d'autres motifs (et qui, en tant que telles, ne sont pas liées forcément au thème)

# Analyse du thème

## Les écueils à éviter

- ne pas lier résistance et déportation (le fait d'être déporté, quel que soit le motif, ne suffit pas...)
- faire de cas particuliers des généralités (remettre un minimum en perspective, donner à voir l'horizon)

## Ce qui est possible

- Ne traiter que de la résistance à la déportation de répression ou à la déportation d'extermination
- suivre un parcours individuel ou collectif
- privilégier le cadre français, choisir le cadre européen



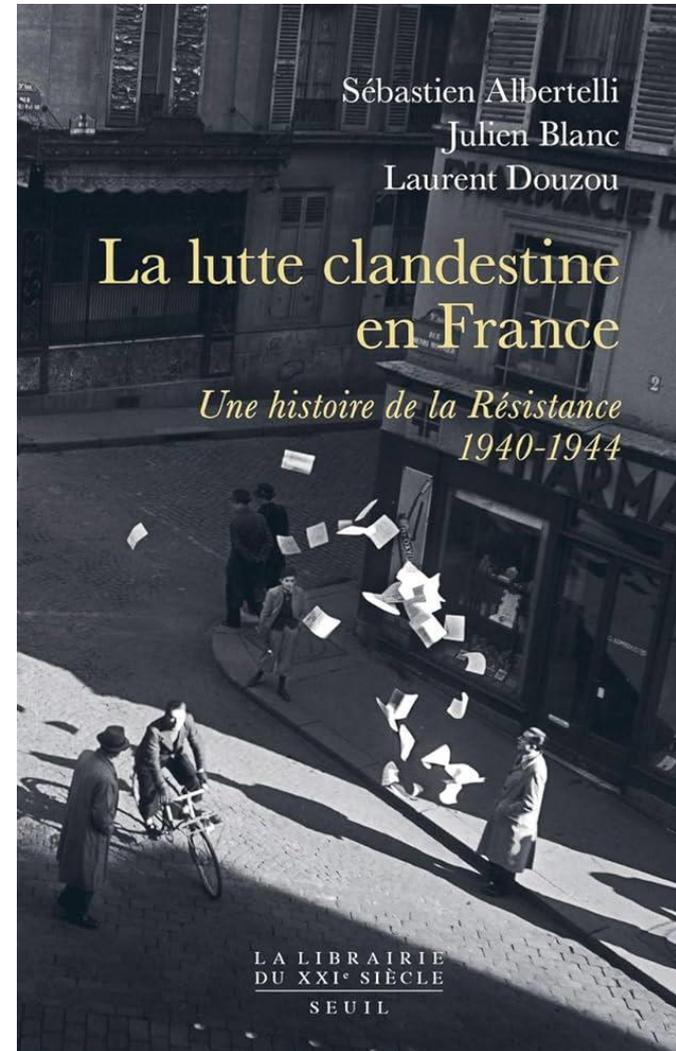
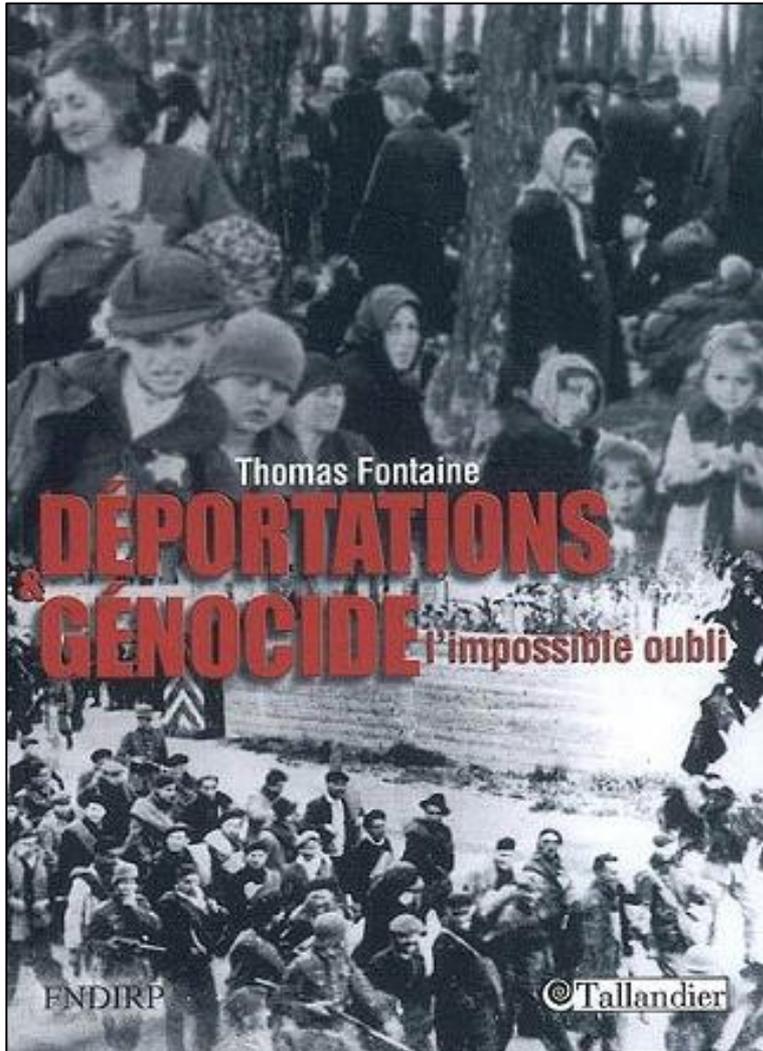
CONCOURS NATIONAL  
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

# Résister à la Déportation

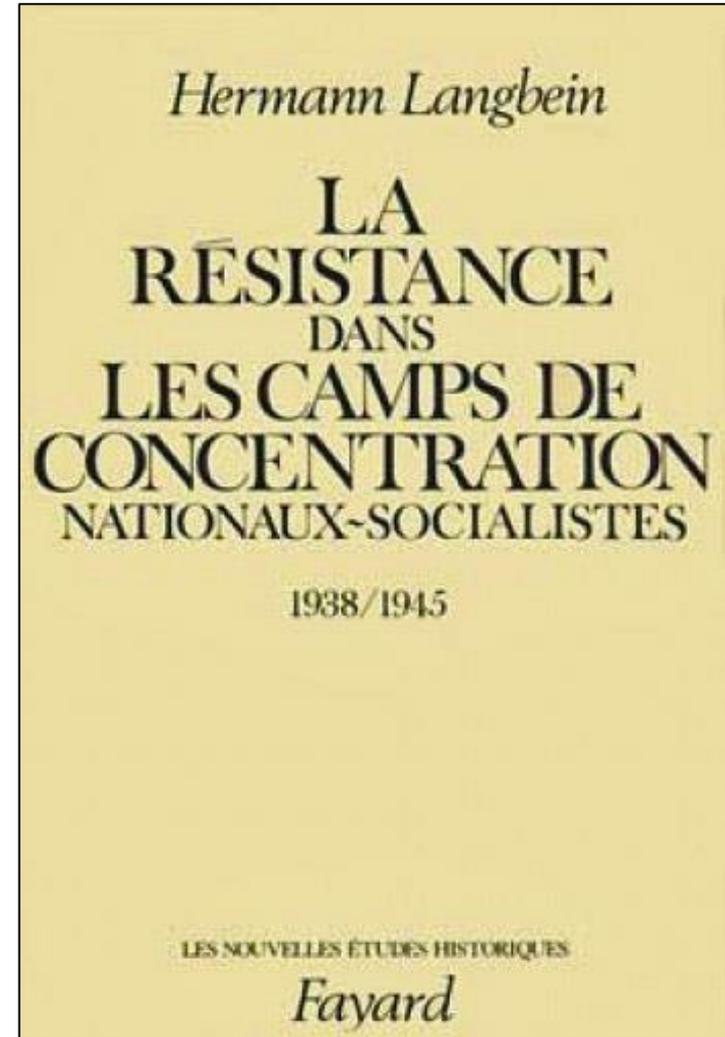
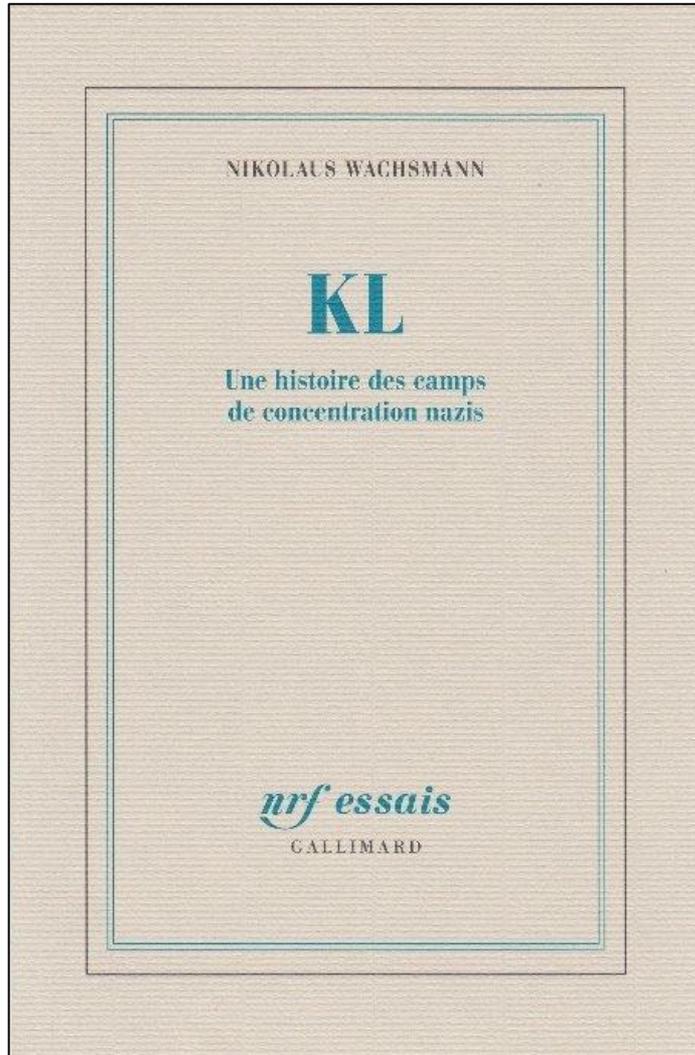
---

Quelques **pistes**  
pour **préparer** le **thème 2024**

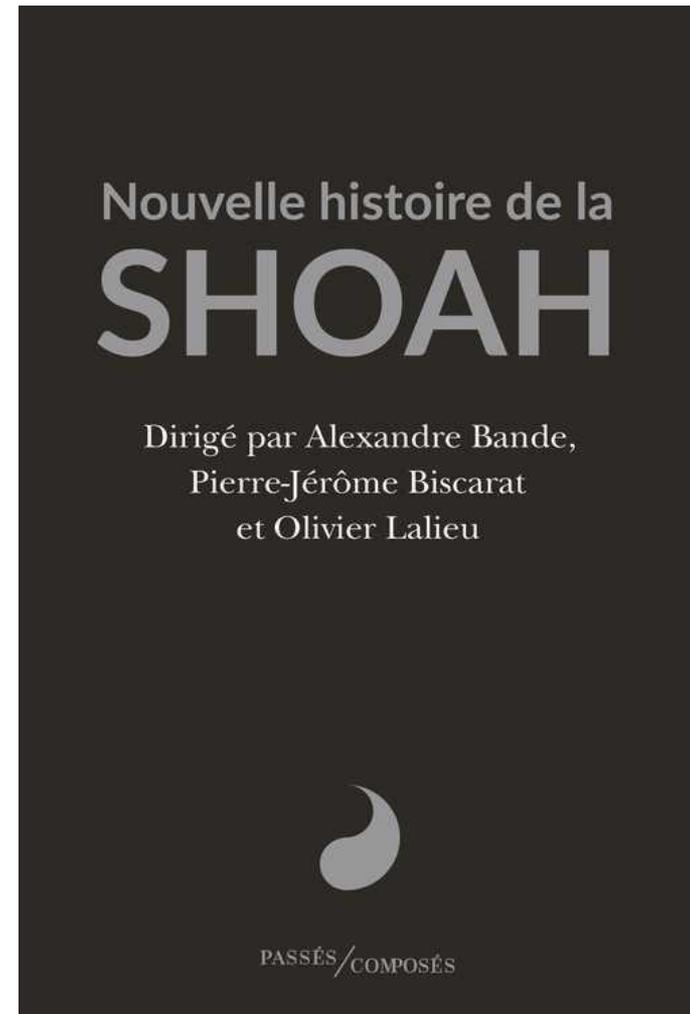
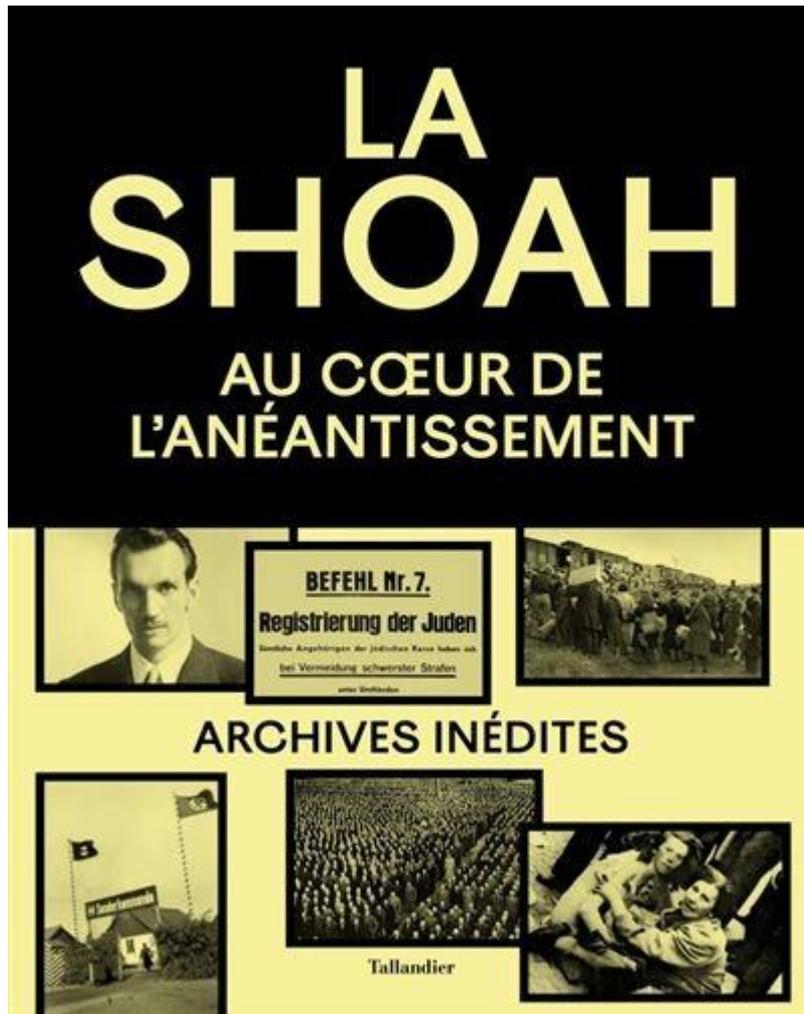
# Résister à la Déportation



# Résister à la Déportation



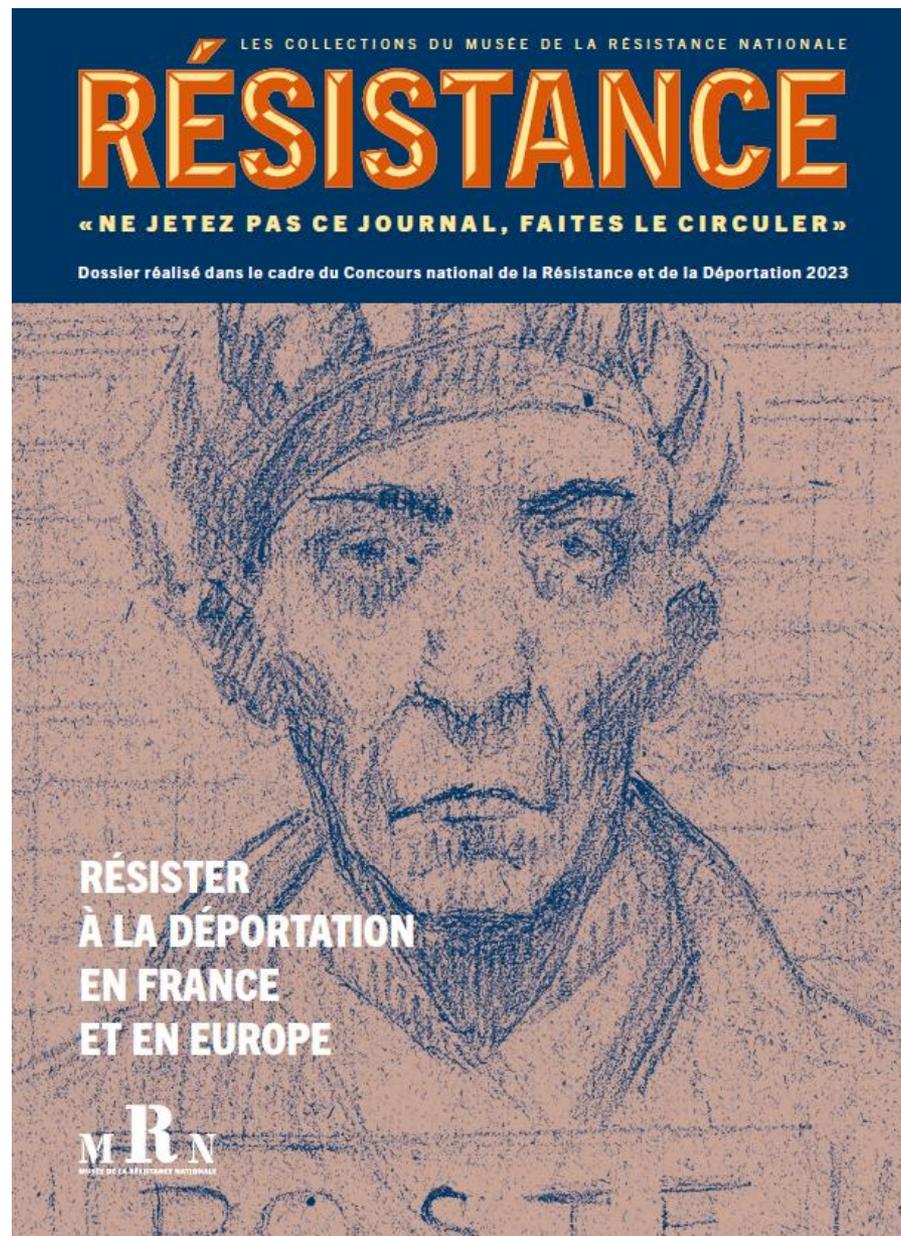
# Résister à la Déportation





## Le dossier 2023-2024

du Musée de la Résistance nationale  
(réseau national)



# Quelques **pistes** pour **préparer** le **thème 2024**

- ▶ **Déporter** pour réprimer et exterminer
- ▶ Résister avant la déportation / **Agir**
- ▶ Résister pendant la Déportation / **Tenir**
- ▶ Résister après la Déportation / **Vivre avec**
  
- ▶ Des ressources



CONCOURS NATIONAL  
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

**Résister à la Déportation**



**Déporter**

# Résister à la Déportation

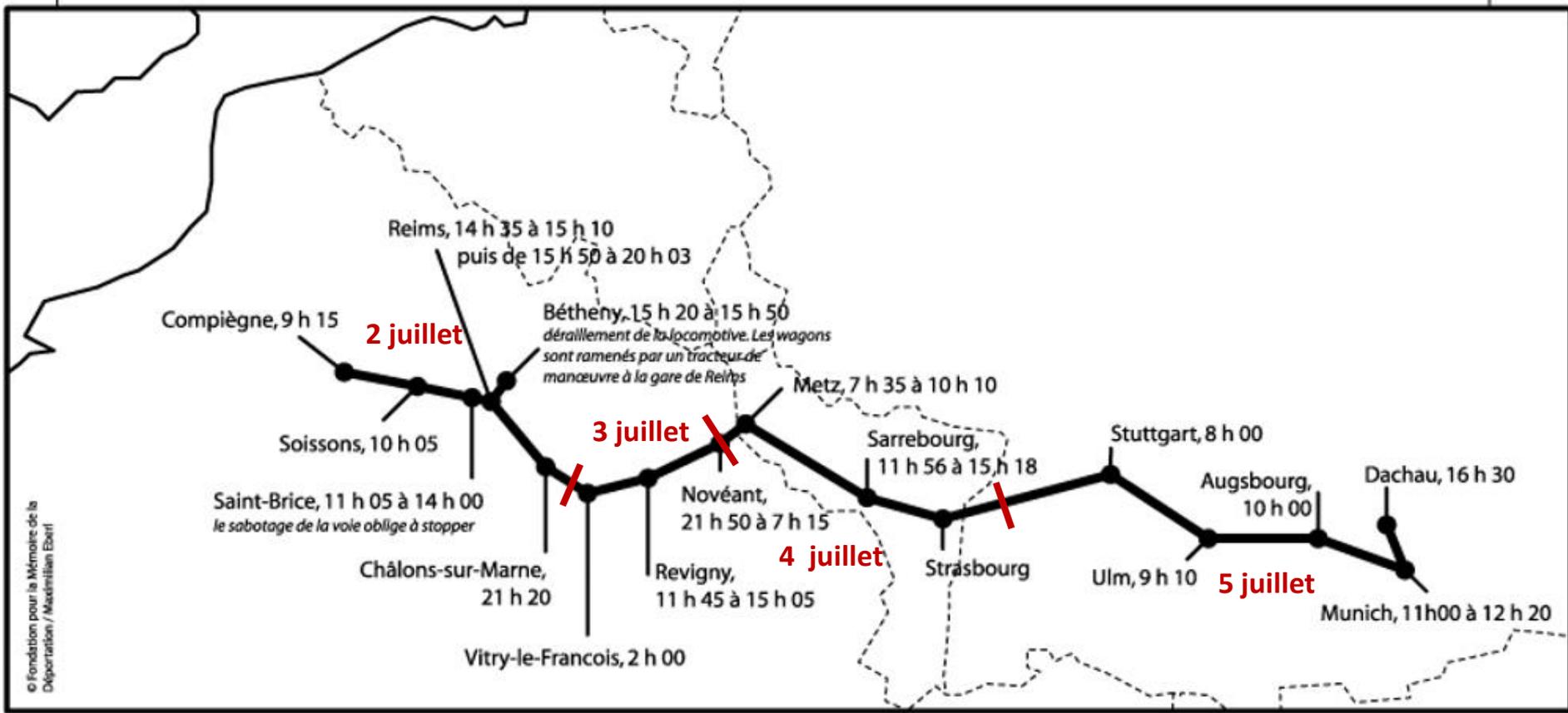


# Résister à la Déportation

Formation d'un convoi en gare d'Arenc,  
24 janvier 1943 (Bundesarchiv)

Formation d'un convoi sur l'Umschlagplatz  
à Varsovie (USHMM)



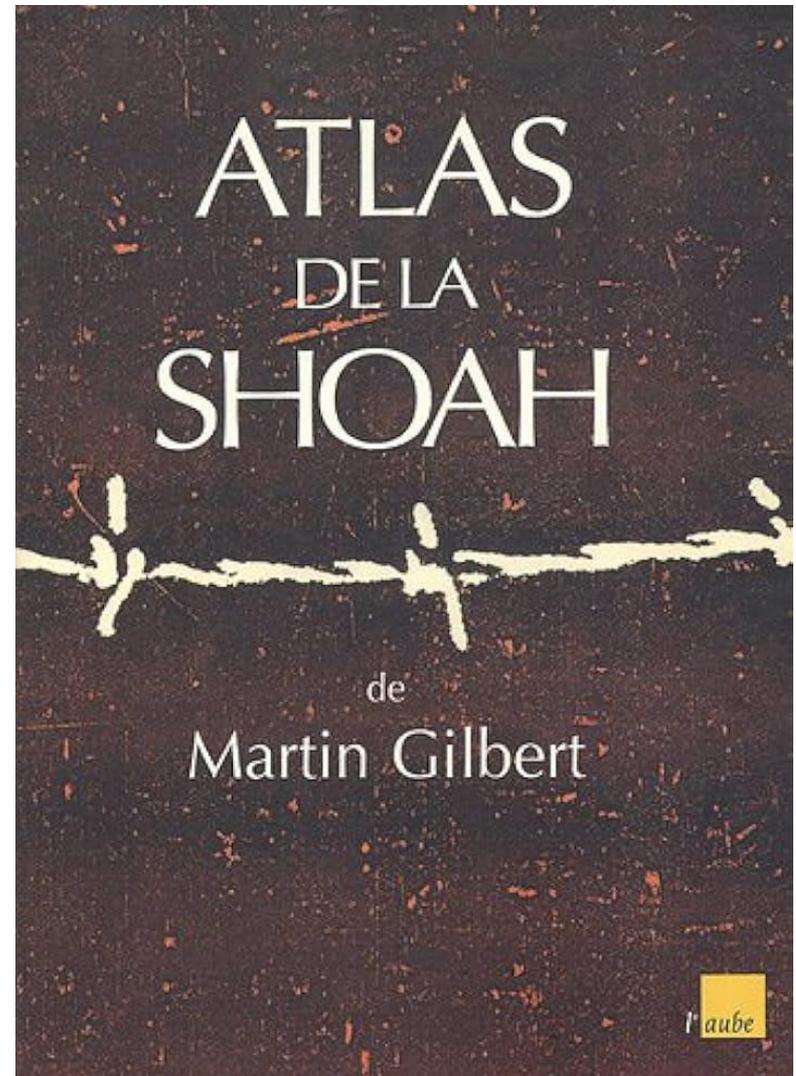


© Fondation pour la Mémoire de la Déportation / Maxime Eberl

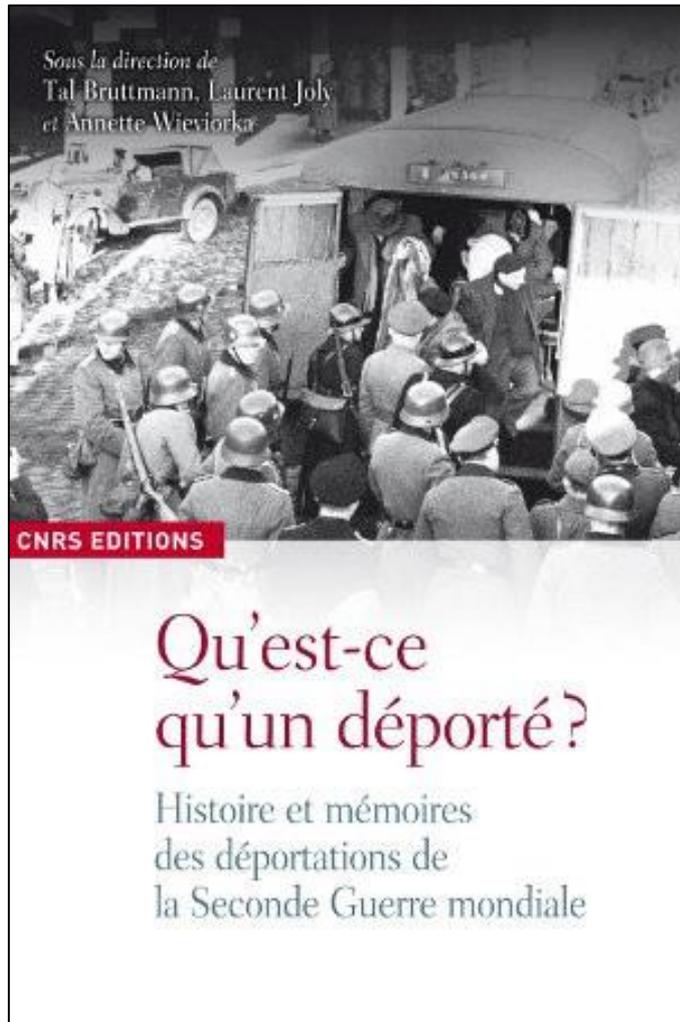
Trajet du convoi de répression parti de Compiègne le 2 juillet 1944

# Résister à la Déportation

Trajets des convois en direction d'Auschwitz partant de toute l'Europe

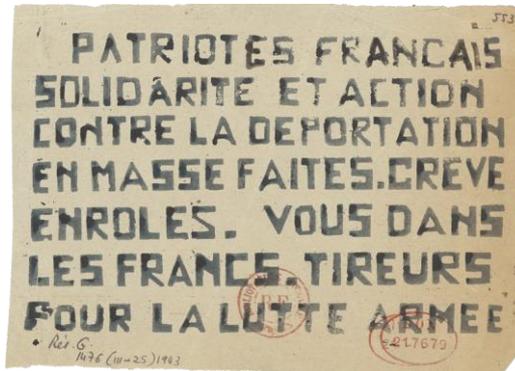


# Résister à la Déportation

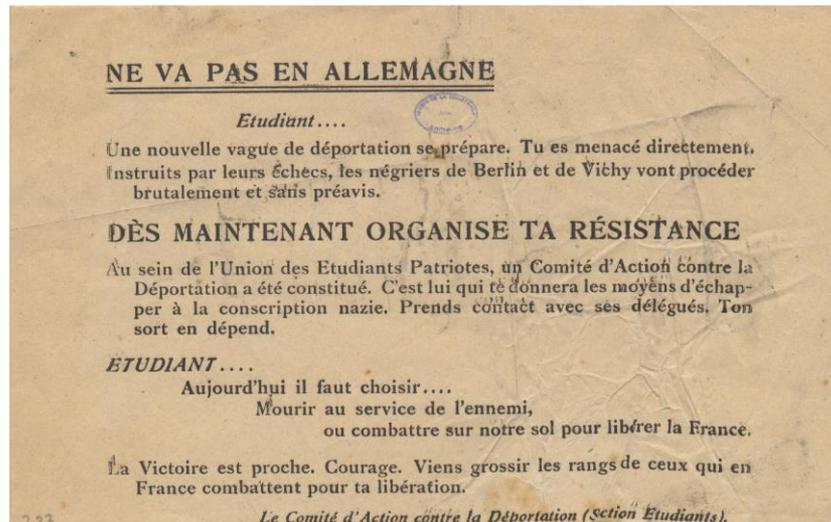


Déportés libérés du camp d'Ebensee, 7 mai 1945  
(NARA)

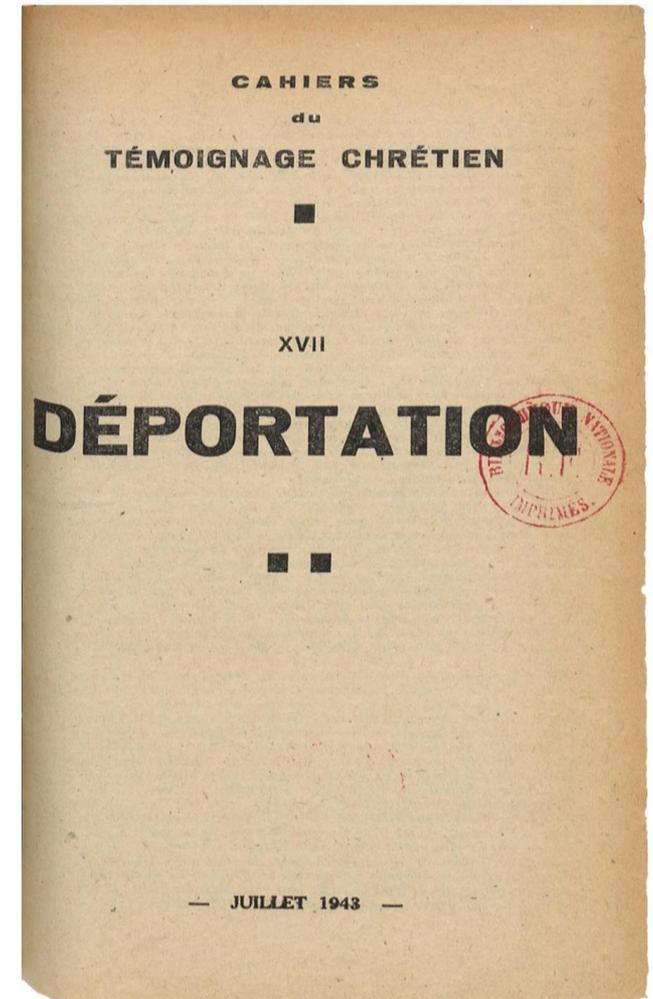
# Résister à la Déportation



Tract contre le STO,  
1943 (DR)



Tract du Comité d'action contre la Déportation  
(section Étudiants), 1944 (MRN)



Cahiers du Témoignage chrétien,  
juillet 1943 (BnF)



CONCOURS NATIONAL  
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

**Résister** la **Déportation**

---

**Agir** (avant)



CONCOURS NATIONAL  
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

## **Agir** (avant)

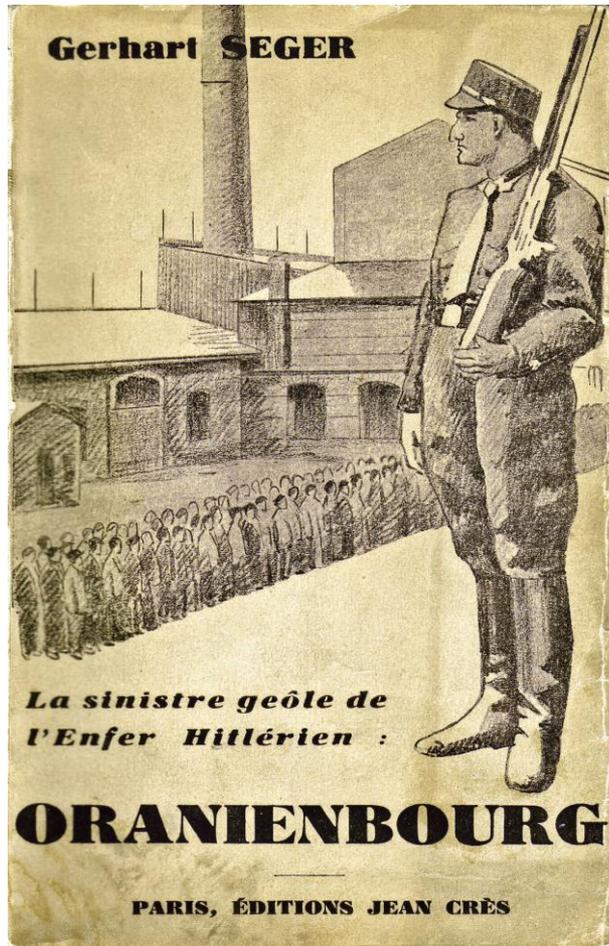
- ▶ Faire savoir
- ▶ Devenir clandestin
- ▶ Passer les frontières
- ▶ S'évader
- ▶ Arrêter les trains ?



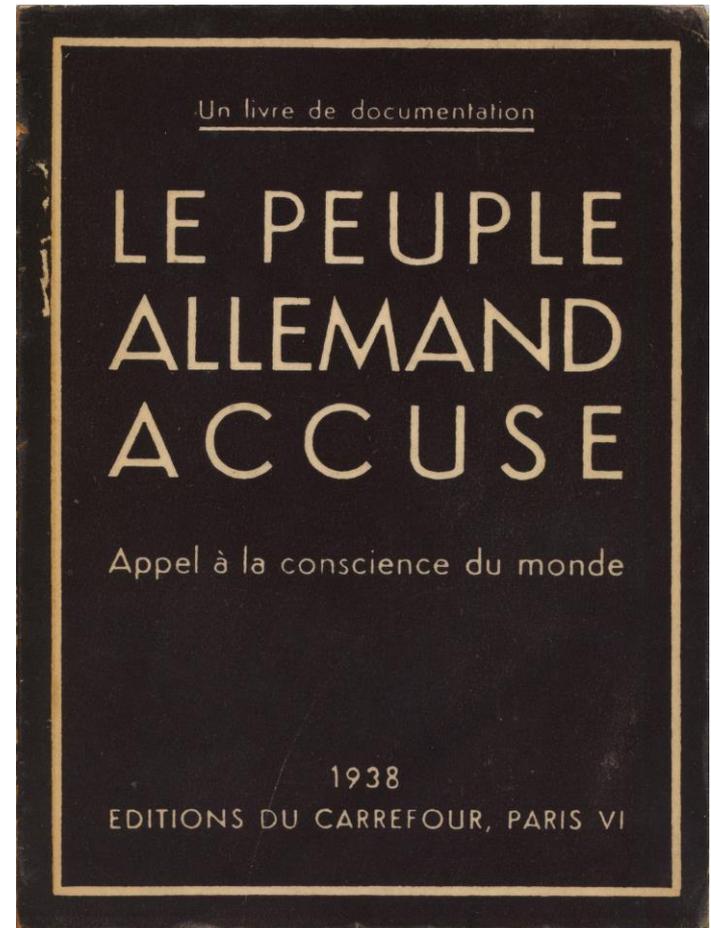
CONCOURS NATIONAL  
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

**Agir** / Faire savoir

# Résister à la Déportation



Gerhart Seger, *Oranienbourg*,  
Éditions Jean Crès, 1934 (MRN)



*Le Peuple allemand accusé*,  
Éditions du Carrefour, 1938 (MRN)

# Résister à la Déportation



3473  
AU CAMP DE CONCENTRATION D'ORANENBURG, UN MALHEUREUX DETENU EST CONTRAINT DE SAUTER, SOUS L'ŒIL IBONIQUE DE SES GARDIENS.

UN DOCUMENT

## LE RÉGLEMENT SECRET DES CAMPS DE CONCENTRATION ALLEMANDS

*Nous publions aujourd'hui un intéressant document sur les camps de concentration de III Reich. Les bureaux des services militaires sont le théâtre de 400 millions de copies. Mais jamais encore le règlement officiel d'un camp d'arrêt touché un clinet, les services de police de III Reich ne s'occupent d'insérer quelque journal à un lieu où, établi sur la base rigoureuse d'une loi, prévaut l'application hypocrite, au cynisme de l'infamie, le prisonnier, tenu par un genre de camp d'interrogatoire, se réveille à supporter cette situation insupportable.*



3474  
CE PRISONNIER N'A PU RÉSISTER AUX MAUVAIS TRAITEMENTS INFIRMS.



3475  
LE TIRÉS EN CES MALHEUREUX SONT ATTILÉS À LA CHARRETTE.

### 1° — But de camp de concentration

Le détenu aura tout loisir de réfléchir aux raisons qui l'ont amené au camp de concentration ; il aura l'opportunité de faire amende honorable envers sa patrie et ses compatriotes et de reconnaître les mérites du régime national-socialiste, à moins qu'il ne préfère, gardant à un point de vue tout personnel, mourir pour les fins inavouables de la seconde ou de la troisième internationale juéo-marxiste d'un Marx ou d'un Lénine (sic).

### 2° — Dispositions intérieures.

Aucun prisonnier ne sera autorisé à porter à l'intérieur du camp des vêtements civils. Les vêtements personnels seront remis contre un reçu au moment de son internement et gardés par l'administration. Tout nouvel arrivant aura la tête complètement rasée. Quiconque s'abstenait, le cas échéant, de déclarer lors de son internement



3476  
LES DÉTENU, JEUNES OU VIEUX, QUELS QU'ILS SOIENT, DOIVENT SUBIR LE JOUO DES S.S. LES VOICI QUI ATTENDENT, ALIGNÉS, LES ORDRES DES BUREAUX

### 3° — Déclaration des maladies contagieuses

Quiconque sera atteint d'une maladie contagieuse ou transmissible — ou porteur de parasites au moment de son internement — devra en faire la déclaration.

Les sous-officiers surveillant les prisonniers et les chefs de gradés affectés à la surveillance d'un paravert, qui laisseront s'y introduire des parasites tels que poux de tête, punaises et poux de corps, seront passibles des mêmes punitions que les prisonniers porteurs de parasites qui les auraient introduits au camp en négligeant d'en faire la déclaration. Les parasites sont en effet

incompatibles avec la propreté indispensable pour les locaux et les individus. Si le délit susmentionné a été commis avec préméditation, les personnes qui en sont responsables seront inculpées de sabotage.

### 4° — Discipline et prescriptions de police

Quelle que soit leur origine, leur profession, leur situation sociale, tous les détenus du camp, sans exception, seront considérés comme des inférieurs. Tous, jeunes ou vieux, devront se soumettre à leur internement à la discipline militaire et au règlement.

Tous les S.S., jusqu'au commandant de la place, ont la haute main sur les détenus qui leur devront la plus stricte obéissance, sans discussion possible. Les attributions des S.S. seront fixées par une ordonnance particulière à chaque camp ; néanmoins ceux qui outrepasseraient leurs pouvoirs seraient passibles de poursuites.

### 5° — Marques de respect

Les prisonniers sont tenus, conformément à la discipline, de manifester à toutes les sections des S.S. les marques de respect dues aux militaires ; ils devront se mettre au garde à vous dès qu'un S.S. leur adressera la parole.

Au cours des déplacements en colonne, les hommes salueront par « tête à gauche » et « tête à droite ».

Devant les chefs des S.S., à partir du grade de commandant de groupe, les prisonniers salueront aux commandements des S.S. qui conduisent la section : « Tête à droite », « Garde à vous ! » et endosseront et fixeront leur Mütz.

Les prisonniers seront autorisés à rester couchés dans une chambre, lors même de la visite d'un supérieur, et à poursuivre leur travail. La sanction en chef devra faire le rapport au chef de la compagnie de prisonniers. Lorsqu'un supérieur (suite page 46).

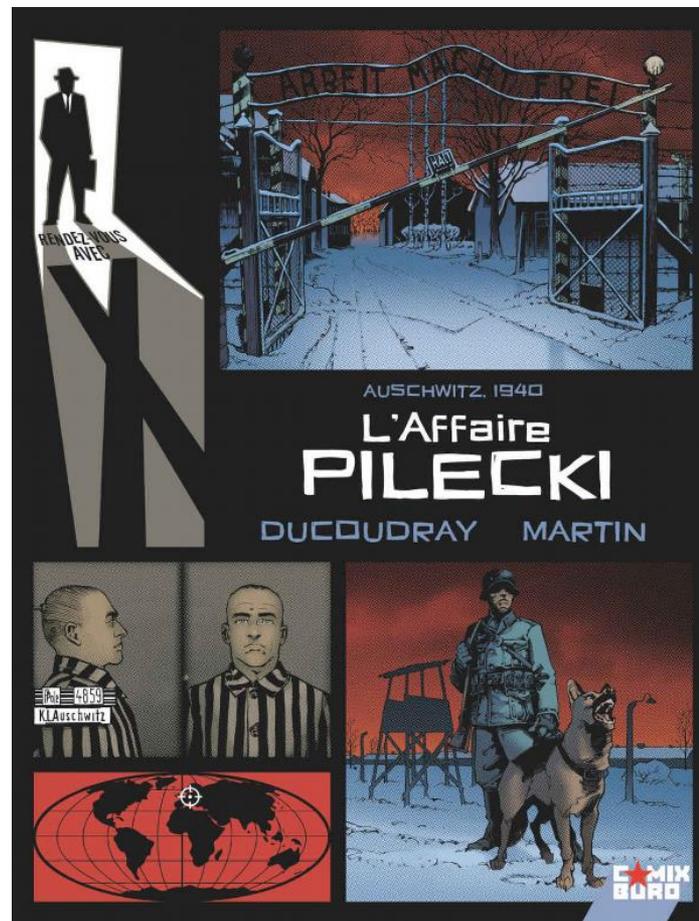
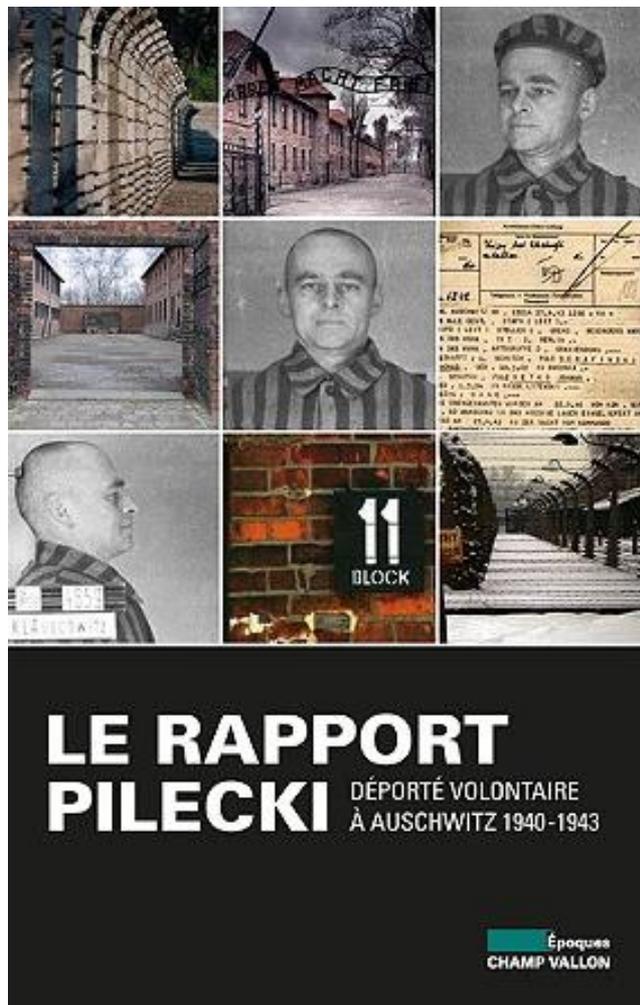


3477  
HUIT ET JOUR UN SOLDAT MONTE LA GARDE DEVANT LA PORTE.



3478  
LES PRISONNIERS ARRIVENT, ILS VONT QUITTER LEURS VÊTEMENTS CIVILS.

# Résister à la Déportation



# Résister à la Déportation

## DEFENSE de la FRANCE

JOURNAL FONDE LE 14 JUIN 1941  
EDITION DE PARIS 10 septembre 1943 N°39  
TÉMOIGNAGE

### LES DÉFENSEURS DE LA CIVILISATION...



Défense de la France, n° 39,  
30 septembre 1943 (MRN)

# Les FRUITS de la HANE

« Je crois à la fécondité de la haine... » HITLER

Certains de nos lecteurs s'étonneront peut-être de nous voir publier de pareilles horreurs. Nous croyons cependant nécessaire de le faire, et ceci pour trois raisons :

Pour porter un témoignage. Ceux qui ont souffert le martyre pour la Patrie ont le droit de laisser souffrir de leur propre chair, le peuple de France peut bien souffrir d'en prendre connaissance.

Pour convaincre ceux qui, confiants dans le Maréchal, l'Ordre Nouveau et ses doctrines, ignorent encore le vrai visage du nazisme. Pour les convaincre... ou du moins les rendre incensurables de n'être pas convaincus. Il faut qu'aucun Français ne puisse dire « Je ne savais pas ».

Pour dégoûter la France des régimes de force et de terreur d'où qu'ils viennent. L'Etat policier est impossible, quelle que soit la cause qu'il prétend défendre. Il s'accompagne obligatoirement de toutes les ignominies. La justice n'est plus qu'une elle est égarée par la violence.

Que chaque Français médite les textes ci-dessous, les photos de la première page. Ah ! va le monde que les peuples se laissent diriger, après les avoir élus, par des aventuriers.

## Les HORREURS de la Police de VICHY et de la GESTAPO en FBANCE.

Nous résumons volontairement ces deux institutions sous le terme litre car toute une partie de la police, par crainte ou intérêt, a résolu de jeter la carte allemande. La honte éternelle de la police (sous exception les laïcs qui ont malheureusement fait leur devoir) sera d'avoir collaboré et de manière fort efficace, à l'assassinat de notre pays. La honte éternelle du gouvernement de Pétain sera d'avoir accepté de mettre la police au service de l'ennemi. « Des accords ont été réglés à la question de ce que les policiers allemands et français. Ces accords stipulent que la police française doit apporter son appui à la police allemande, non seulement en lui communiquant des renseignements utiles, mais en coopérant à la répression contre tous les ennemis du Reich » (Bulletin mensuel secret de la délégation française à la commission d'armistice en date du 28 Août 1942).

« Ce qui a été commis sur le territoire de France dépasse tout ce que l'on pouvait imaginer de la bassesse humaine. »

### MARTYR DES FEMMES

Nous parlerons plus loin de ce que subissent les femmes déportées. Les faits relatés ci-dessous ont eu lieu en France.

Les femmes enceintes ont emprisonnées comme les autres, frappées, souillées à un régime de famine; les interrogatoires se poursuivent pendant les accouchements. Quand par hasard l'enfant parvient à terme, il est attaché à sa mère.

Une jeune fille faiblesse, dont l'état nécessitait un double pneumothorax, fut traitée sous la surveillance de la police française. On commença l'opération, puis on lui dit : « Si tu ne parles pas, tu ne finis pas ». Elle ne parla pas, et l'insufflation fut arrêtée.

Les femmes n'échappent pas aux tortures. Une jeune polonaise, à la Préfecture de Police de Paris, est mise à nu et on lui arrache toutes les poils du corps. Madeleine Marzin, une jeune institutrice, après avoir été torturée, est présentée nue à travers les locaux de la police judiciaire, sous d'ignobles insultes.

Dans certains cas, on a fait assister des femmes aux tortures de leur mari ou de leurs enfants.

En Février 1943, un jeune ménage fut arrêté à Paris. On emmena avec eux leur petit garçon âgé de 4 ans. Pendant deux jours celui-ci fut enfermé sous les yeux de sa mère, puis on le relâcha seul en plein Paris.

Une femme est arrêtée, laissant chez elle un bébé de huit mois, on l'empêche de prévenir qui ce soit et l'enfant reste seul. On le torture puis on le déporte sans qu'elle sache jamais de son enfant.

La France Maîtresse le pays où l'on respectait les femmes...

TORTURES ATROCES  
Sur ceux qu'elle arrête, tout par sadisme que pour tenter de provoquer des aveux, police se livre à des actes d'ignominies. Toutes les ressources de l'esprit humain, même la science et la médecine, sont mises en action pour faire souffrir.

Il existe à la Gestapo des cellules où il est impossible de s'allonger ni de se tenir debout. Pas d'aération, une lumière aveuglante jour et nuit, aucune hygiène.

Des injections sous-cutanées d'acide, dont les effets sont insupportables, ont été pratiquées. Des pressées, des « broloquins », écrasent les membres, broient les muscles. A Lyon, des aiguilles ont été introduites sous les ongles des supplices.

A Rennes, un patriote a été supplicié pendant 27 heures, ses tortionnaires allant jusqu'à lui percer les parties sexuelles avec des aiguilles.

Les patriotes sont traités la proie des policiers. On dirait qu'ils servent de jongs. A six, huit, dix, les brutes se déchirèrent, et cela sur un seul tort et bon, les coups de poings, les coups de pieds, les coups de matraque, les nerfs de bœuf, les baguettes, on frappe partout, la nuque, la plante des pieds, le visage, l'estomac et le fœtus, les parties sexuelles, les reins, le cœur. Les séances durent des heures, des jours, quand les malheureux tombent, on les relève à coups de pieds. S'ils ne se réveillent pas, on attend qu'ils se réanniment. Et le lendemain on recommence. On cogne sur les blessures, sur les biens, sur les enfants.

Hervé, un Franc-Tireur, délivré par les soldats pendant ses interrogatoires par le juge d'instruction Lebras à Nantes, avait eu les pieds brisés au châtiment.

### JUSQU'À LA MORT

Malgré les précautions prises pour maintenir la victime en vie, la mort succède fréquemment à ces traitements. Roland Lacroix est emmené mourant, les intestins perforés. On a vu le cadavre d'Elise Gras, du 15 rue de Paris, être écrasé. Robinet, travailleur municipal du 17 arrondissement est mort des suites des tortures. Ignace Humbert est trouvé mort dans sa cellule, la colonne vertébrale brisée à la suite de tortures infligées dans une prison du Pas-de-Calais.

### RÉCITS DE VICTIMES

« Ils voulaient que je leur donne le nom des camarades qui n'étaient pas arrêtés, j'apporte un aveu : je suis pendu par les pieds, les mains attachées derrière le dos, complètement nu, battu à coups de nerf de bœuf. Pendant plus d'une semaine, je ne puis ni assommer ni me coucher ».

Un autre écrit : « Comme je ne parlais pas, ils me firent déshabiller et se mirent à cogner. Deux me dominaient des coups depuis la nuque jusqu'à ma tête. Un troisième me tapait à coups de pieds dans le ventre et les jambes, cherchant surtout à atteindre les reins. Ensuite l'un d'eux prit un briquet et commença à me frapper les côtes et les reins. Pendant des jours j'ai fait du sang. Un autre copain, qui se trouvait dans la même cellule que moi, avait été frappé lui aussi, mais ceci dépassa l'imagination : des brutes déshabillées lui avit mis la verge sur la table et l'avait frappée violemment. Le malheureux, pendant une semaine, a souffert de douleurs atroces. Un autre copain, frappa plusieurs jours de suite dans la région des reins, faisant du sang ».

Un ouvrier raconte comment il fut jeté sur une table, un chiffon sale enfoncé dans la bouche, et frappé pendant deux heures et demie, sur tout le corps, et à coups de règle de fer sur la plante des pieds. Les policiers se relayèrent. Ils le laissèrent avec les lèvres arrachées, deux côtes cassées.

Du 8 au 15 Janvier 1943, F. B. fut battu chaque jour ; il perdit connaissance sous la violence des coups. Le 7 il avait été frappé avec un nerf de bœuf. Tout à coup dans la nuit, l'ennemi nous fit faire un cri : « Ne t'en fais pas, tu vas bientôt accoucher ». On me brûla les pieds dans la chambre avec un briquet, et c'est un petit tressaillement de la plante des pieds.

### DES SCÈNES INFERNALES SE PASSENT À LA POLICE JUDICIAIRE DANS LES COMMISSARIATS, À PARIS ET EN PROVINCE.

Ce que nous refusons de voir souffrir par les pirates bandits de la terre est supporté par de splendides jeunes gens, par des jeunes filles pures et fortes. Leur seul crime est d'avoir aimé la France, de refuser de trahir les leurs.

### L'ORDRE NOUVEAU EN EUROPE.

### DANS LES CAMPS DE CONCENTRATION

Des centaines de milliers de malheureux, de toutes nationalités, souffrent d'un meurtre dès les camps de concentration. Écoutez le témoignage d'un homme qui a pu s'enfuir de l'un de ces camps :

Il y a perdu 17 kilos, son corps est couvert de plaques, de traces de coups de cravache. C'est à peine s'il a la force de marcher.

Dans les camps de concentration d'Auschwitz, en Haute-Silésie, à 30 km de Katowitz 10 000 déportés sont parqués.

Ils sont logés dans de vastes casernes. Dans chaque chambre, 300 hommes sont entassés, avec un grabat pour sept (la paille n'est jamais changée), ils sont couverts de vermine; pas de place pour s'allonger en dehors des grabats. Les salles ne sont jamais chauffées. A trois heures du matin, les internés sont réveillés pour être emmenés aux travaux.

La nourriture se compose, par jour de 100 grammes de pain et d'un peu de soupe. Un seul recipient pour 7. Le travail est épuisant. Tous y participent, malades et infirmes y compris. La durée de travail, pour les femmes comme pour les hommes, est de 14 heures par jour. On leur fait démolir deux villes. Pas de repos hebdomadaire, sauf un dimanche par mois où l'on fait la corvée au camp.

Aucune hygiène. Trois WC pour 10 000 internés. Une seule douche par mois. Aucun blanchissage. Lesoux pullulent. Sans doute, une salle est-elle désignée pour les grands malades qui ne sont plus capables de travailler, mais ils y sont délaissés sans soins et on leur donne leur nourriture jusqu'à ce qu'ils aient repris le travail. Ceux qui ne peuvent pas se relever meurent de faim. On compte 10 morts par jour.

Un four crématoire fonctionne dans le camp. Les suicides se multiplient. En cas de désobéissance, on fusille "pour l'exemple" devant les internés rasés.

Dans cet enfer, que les Polonais appellent le camp d'extermination, 100 000 hommes français dont 26 000 d'origine italienne, sont en train de mourir.

### EN POLOGNE

LES CARIERS DU TÉMOIGNAGE CHÉRIEN  
Les numéros 13 et 14 ont prononcé un terrible réquisitoire sur l'Allemagne nazie en Pologne. Nous appelons les faits les plus criants.

La liste nominale des Polonais tués dans le Gouvernement général estive actuellement à plus de 200 000 personnes. Combien ont été supprimés secrètement, on ne le saura jamais.

Cinq villages dans le district de Kielce ont été rasés en 1940. Tous les hommes, au nombre de 1214, y furent fusillés. A Szalay, des enfants de 15 à 18 ans ont été enfermés dans leur école et brûlés.

Dans le camp de concentration de Oswiecim, dix-sept de Cracovie, 4000 hommes sont morts jusqu'à la mort dans des conditions atroces. La nourriture avait parfois 120 personnes par jour. Les morts sont brûlés pour effacer la trace des tortures. Trois tours crématoires fonctionnent quotidiennement à la porte du camp.

La dépopulation de la population est permanente. L'écoulement de la vie partiellement à des prix particulièrement bas. Une industrie existant autrefois est distribuée par les soins de l'intendance allemande à la population. La littérature posthume, qu'encombre toutes les bibliothèques.

Les jeunes filles polonaises sont poussées de force dans les maisons publiques. Les couples sont infectés on les fusille. Une jeune fille de 17 ans écrit en juillet 1940 d'Allemagne à sa mère restée en Pologne : « Je te dis adieu, car je ne te reverrai plus. Nous serons de nouvelles sans adieu allemand ! Nous sommes toutes infelices et nous sommes malades. Il n'y a pas de nuit où l'on ne fusille quelque chose d'entre nous. Je sais que cela m'attend aussi, car je suis malade et ne plus pouvoir marcher ».

La Gestapo pénètre fréquemment dans les ghettos et s'y livre à d'autres massacres de juifs par la fusillade et le gaz. Au total, plus de 700 000 juifs ont été assassinés sur le territoire polonais.

Le clergé est déshonoré, les prêtres sont déportés ou tués. Quelques diocèses ont perdu plus de 25 pour cent de leur clergé. La proportion atteint dans certains diocèses 50 pour cent.

### France! N'oubliez jamais

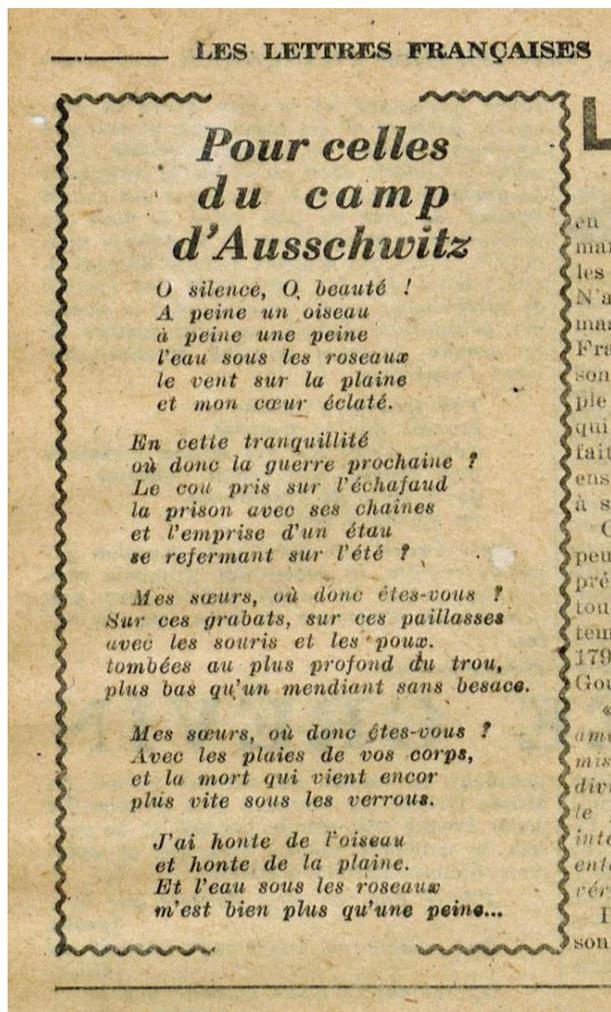
Ce n'est pas pour provoquer la haine que nous avons reproduit ces documents. C'EST POUR MIEUX LA COMBATTRE.

Sans doute, immédiatement après la libération, faudra-t-il châtier de manière terrible tout ceux qui ont contribué à ces crimes. Mais ce n'est pas jusqu'à ce qu'il faudra châtier, mais seulement par esprit de justice. Il faudra établir et maintenir, cette justice. De semblables horreurs ne sont pas possibles à l'Allemagne. Chez ce peuple déceux, elles ont pu être excitées avec plus d'effacement qu'ailleurs, mais ne croyons pas qu'elles sont impossibles ici ou là dans le monde. De semblables crimes apparaîtront dans un gouvernement fera après à la force policière on étranger pour se maintenir, dès qu'un gouvernment devra recruter les bandits, les lazes, les aigris, les sadiques, pour associer sa puissance. TOUT RÉGIME BASSE SUR LA HANE. PRODUIT DES FAUTES DE HANE. ENQUÊTE LA MORT. LA FORCE N'EST GRANDE QU'AU SERVICE DE LA JUSTICE.

FRANCE! SOUVIENS-TOI.

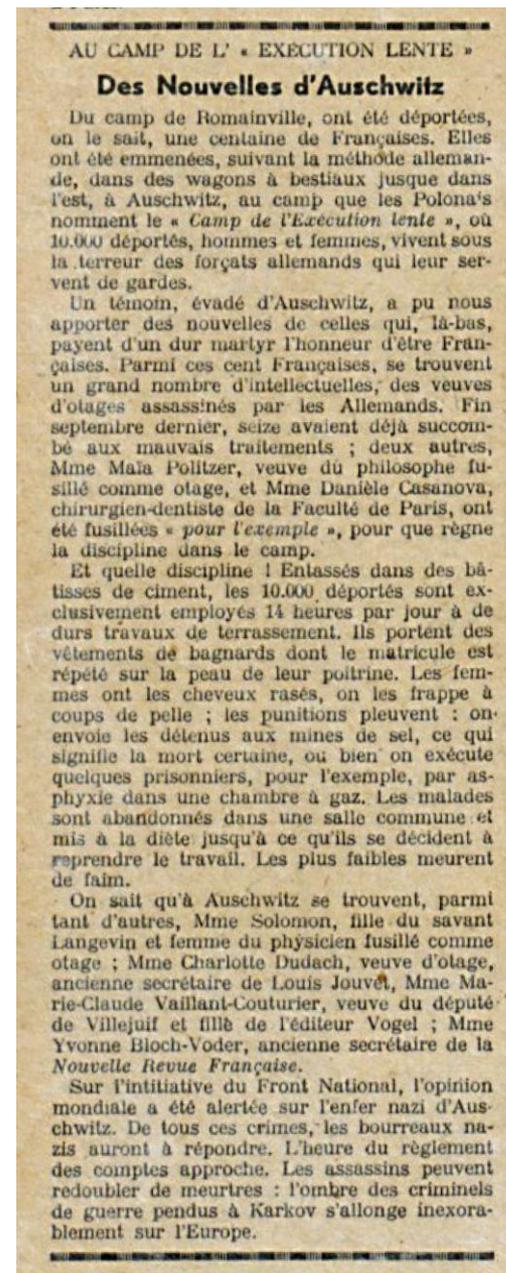
H. B. Nos notes ont été recueillies de documents existant avant la guerre et reconstituées. On ne s'efforce donc pas de reproduire des récits déjà publiés ailleurs, notamment dans les brochures de notre communique et de notre journal.

# Résister à la Déportation

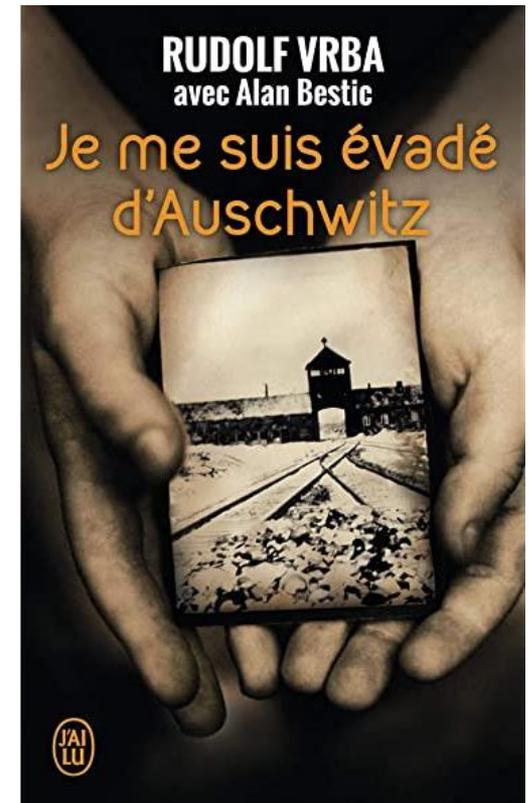
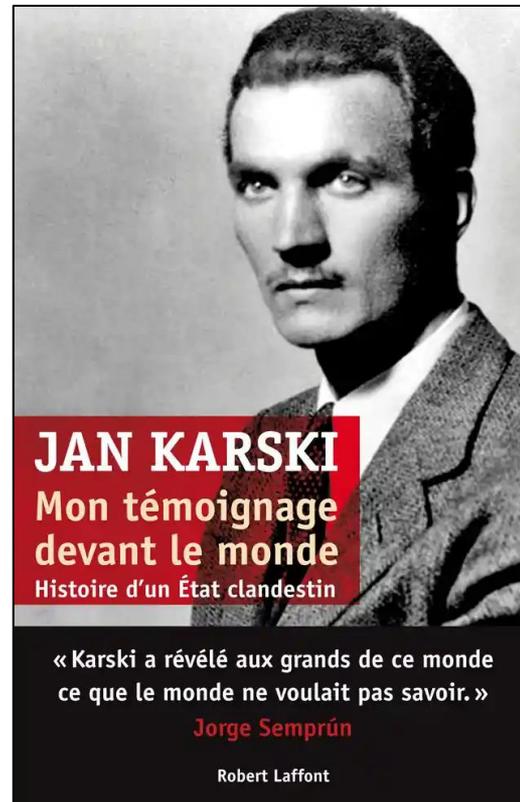
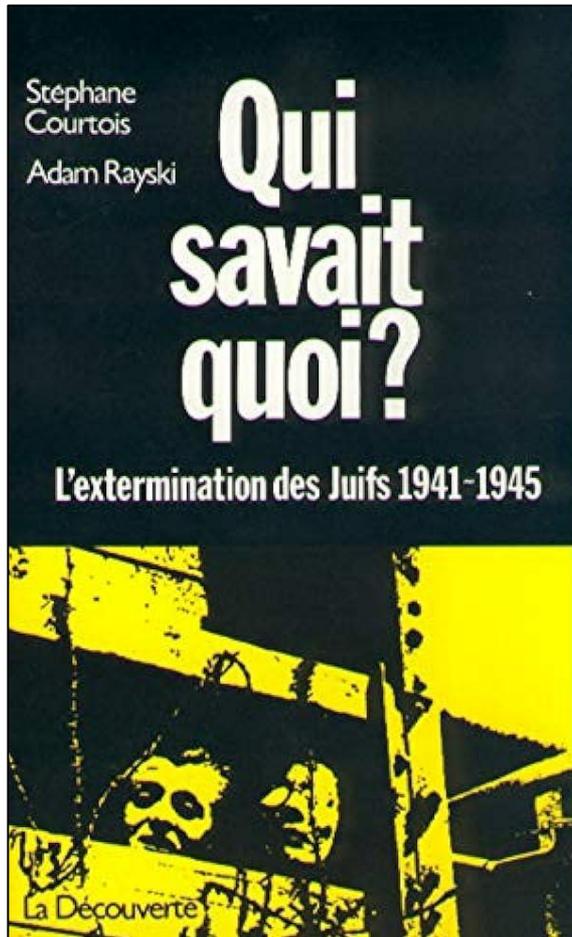


*Les Lettres françaises,*  
n° 12, décembre 1943  
(BnF)

*Le Franc-Tireur,* n° 28,  
1<sup>er</sup> février 1944  
(BnF)



# Résister à la Déportation

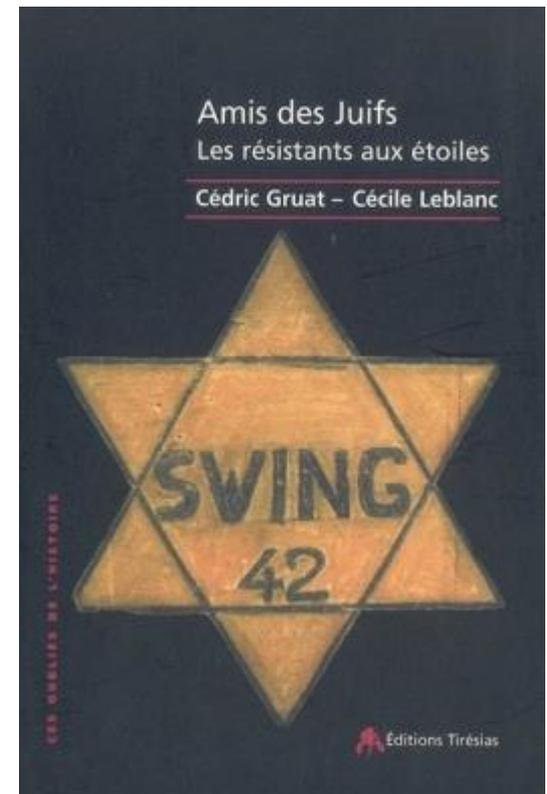




Seule photographie connue de la grève des 25-26 février 1941 à Amsterdam  
(Resistance Museum Amsterdam)



Etoiles détournées, été 1942  
(Musée de la Préfecture de police de Paris)



# Résister à la Déportation

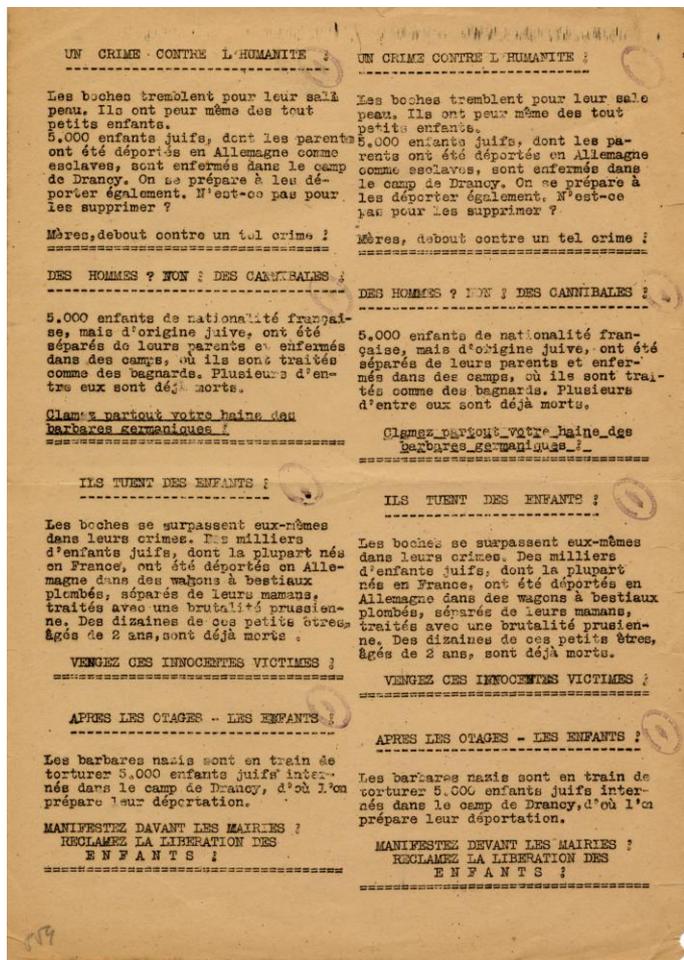
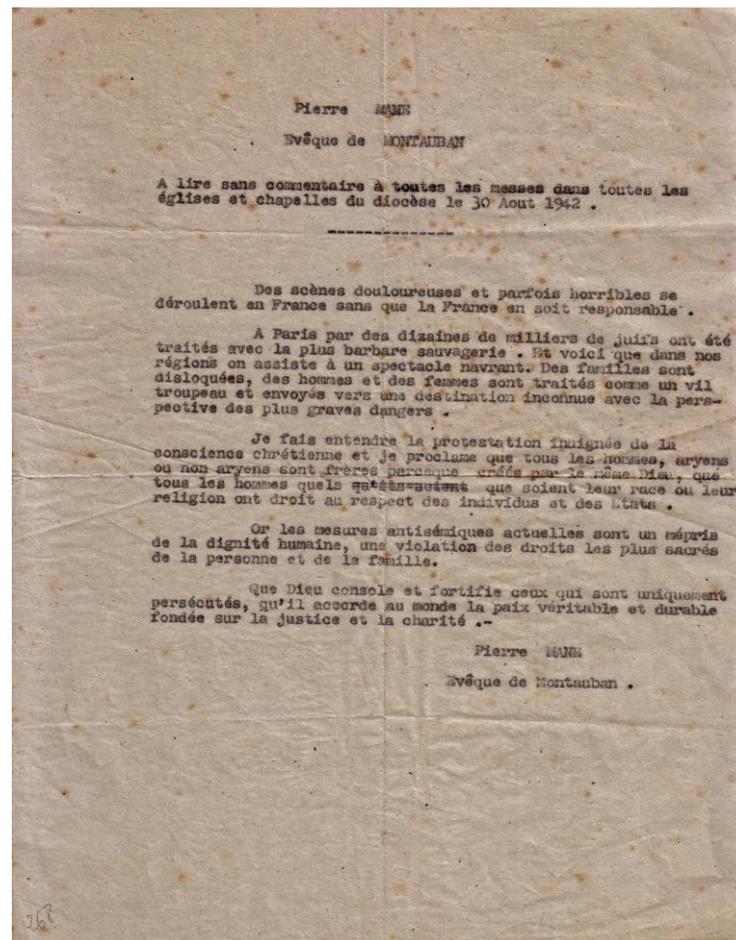


Planche de paillons dénonçant la déportation des enfants juifs, été 1942 (MRN)



Copie de la lettre de Pierre-Marie Théas, évêque de Montauban, lue dans le diocèse le 30 août 1942(MRN)

# Résister à la Déportation



Libération, n° 17, 25 août 1942 (BnF)



Libération, n° 18, 15 septembre 1942 (BnF)



## La chasse à l'homme [...]

On se demande :

Mais pourquoi des vieillards, des femmes et des enfants ? Pourquoi des malades ? Pourquoi ? Parce que c'est ça l'Allemagne nazie. Et l'on murmure :

- Mais comment la France, même écrasée, accepte-t-elle...

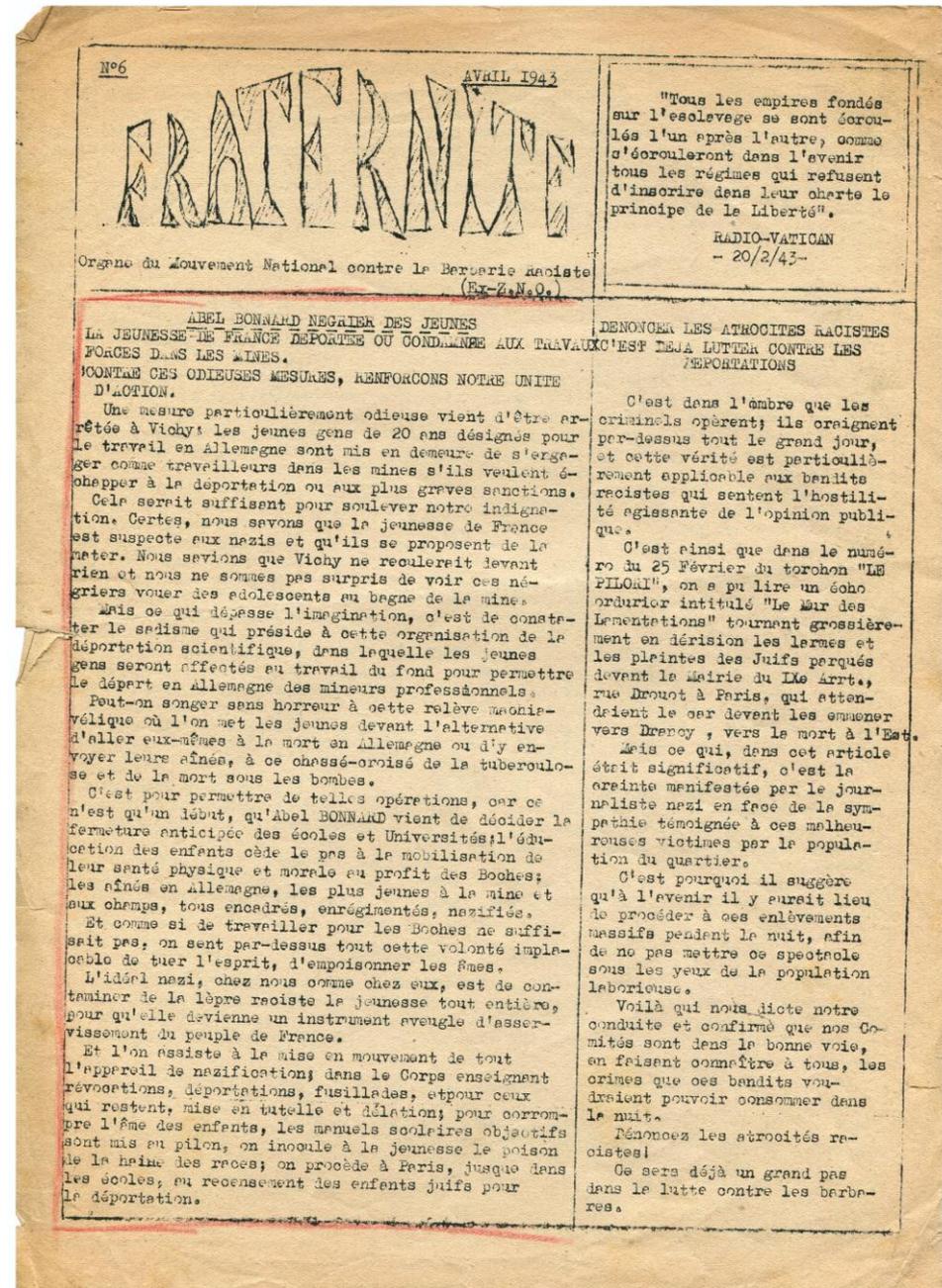
Comment? Parce que c'est ça l'honneur et la dignité de Vichy.

# Résister à la Déportation

DÉNONCER LES ATROCITÉS RACISTES  
C'EST DÉJÀ LUTTER CONTRE LES  
DÉPORTATIONS

C'est dans l'ombre que les criminels opèrent ; ils craignent par-dessus tout le grand jour, et cette vérité est particulièrement applicable aux bandits racistes qui sentent l'hostilité agissante de l'opinion publique. [...] Dénoncez les atrocités racistes ! Ce sera déjà un grand pas dans la lutte contre les barbares.

*Fraternité*, organe du Mouvement national contre la barbarie raciste (ex-zone-non-occupée), n° 6, avril 1943 (MRN)



# Résister à la Déportation

Radio-Londres - 13/6  
L'ENFER DE DRANCY  
De nouvelles précisions nous sont parvenues sur les persécutions anti-juives en France. Le S.S. BRUNNER qui dirige depuis quelques mois le camp de Drancy a mis au point l'organisation intérieure du camp, et il semble bien qu'il veuille y introduire le régime du camp de Dachau. Dès son arrivée, BRUNNER a interdit la correspondance et supprimé tous les colis individuels. Le 7 Juillet, deux internés qui avaient essayé de faire passer de la correspondance, sont mis en jugement au milieu de la cour devant tous les autres rassemblés. Un interné est chargé de traduire en français la sentence que Brunner lit en allemand. Le premier est contraint d'asséner 25 coups de bâton à son camarade; ensuite c'est le second qui doit battre le premier; quand il s'écroule à bout de forces, un autre doit le remplacer. Ensuite, ils sont conduits en prison ainsi que les 7 internés dont ils avaient fait passer la correspondance. Tel est le régime introduit à Drancy par Brunner, et cet enfer n'est que l'antichambre d'un autre enfer, celui de la déportation. Français, secourez vos compatriotes Israélites en danger d'être déportés, aidez-les dans leur fuite, et surtout, recevez chez vous, hébergez les enfants que l'Allemand veut arracher à leurs parents.

Radio-France - 13/10

Article  
« L'Enfer de Drancy »,  
page 2

## Radio-Londres – 13/6

### L'ENFER DE DRANCY [...]

Français, secourez vos compatriotes Israélites en danger d'être déportés, aidez-les dans leur fuite, et surtout, recevez chez vous, hébergez les enfants que l'Allemand veut arracher à leurs parents

Radio-France - 14/10  
Le 23 Juillet était guillotiné à Toulouse l'ouvrier patriote communiste Marcel LA GER.  
L'un de ses assassins a payé sa dette. Le Président de la Cour de Toulouse, le vichyssois Lespignasse, a été exécuté.  
Avis à ses pareils. Avis au président de la Cour de Dijon qui a déjà envoyé nombre de patriotes à la mort et qui a déclaré récemment qu'il se promettait, à la rentrée des tribunaux, de continuer.  
Avis au Président de la Cour de Douai, qui a sur la conscience la mort de dizaines de patriotes.  
Avis à tous ces magistrats indignes devenus les exécuteurs des hautes œuvres des hitlériens, qu'ils ne comptent pas sur la moindre clémence, tous sont marqués du sceau de l'infamie. Tous paieront. Les martyrs de la cause française seront vengés.

Radio-France - 15 Octobre 1943  
L'ITALIE A DECLARE LA GUERRE A L'ALLEMAGNE  
Le peuple italien a chassé Mussolini. Il a exigé l'armistice avec les nations unies, et maintenant poursuit sa voie, il a obtenu du gouvernement Badoglio qu'il déclarât la guerre à l'Allemagne hitlérienne.  
La déclaration des 3 grandes puissances: Grande-Bretagne, Etats-Unis, Union Soviétique, prend note de la décision du gouvernement italien et aussi de ses engagements de permettre au peuple italien qu'il se donne après la guerre, le gouvernement de son choix, dans le cadre de la démocratie restaurée.  
Sur cette base, les Alliés collaboreront avec l'Italie dans la lutte commune contre l'Allemagne hitlérienne.  
Ainsi, le peuple italien se trouve dans le camp des combattants de la liberté. Le peuple de France qui n'a jamais confondu le peuple de Garibaldi, Matteotti et Gramsci avec Mussolini, en éprouve une joie sincère. Nous savions bien que le peuple italien ne pouvait oublier que la France l'aidera à faire son unité contre les oppresseurs tudesques, et que la victoire de l'agent avait à jamais scellé notre amitié fraternelle.  
On a vu en Corse ce qu'a fait la simple neutralité des troupes italiennes. Ici, en France, la question est quelque peu différente. Il n'y a plus de soldats italiens, mais il y a encore dans notre pays des centaines de milliers d'Italiens. La plupart sont des ouvriers antifascistes qui avaient su résister à la pression des fascistes constitués sur notre sol, bien avant la guerre, avec la complicité de nos gouvernements, tous plus ou moins complaisants.  
Ces ouvriers de Lyon, de Grenoble, de Marseille, ils étaient restés les amis du peuple français; ils ont mené avec nous la lutte contre les chemises noires et contre les chemises brunes. Contre eux, la canaille vichyssoise voudra agir avec plus de férocité que jamais, mais ensemble nous pourrons organiser la riposte, contre les boches, contre Vichy et les Chemises noires, pour le triomphe de la liberté en France et en Italie.  
Mort aux occupants, mort au fascisme!

Radio-France - 13/10  
Le Gouvernement portugais a concédé à la Grande-Bretagne l'usage des bases des Açores, îles portugaises dans l'Atlantique, bases qui vont lui être d'une grande utilité dans la lutte contre les sous-marins. L'accord se fonde sur l'alliance vieille de 600 ans qui existe entre la Grande-Bretagne et le Portugal, alliance unique dans l'histoire du monde, le premier traité entre les deux pays ayant été signé en 1373.  
Ces jours chaque jour RADIO-FRANCE vous donne à 20h et à 20h35, 20h55 et 21h.

Radio-France, n° 35,  
15 octobre 1943 (MRN)



CONCOURS NATIONAL  
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

**Agir** / Devenir clandestin

# Résister à la Déportation

N° 4141 Série 99  
 CARTE D'IDENTITÉ  
 M<sup>r</sup> Lederman  
 Prénoms *Yehozua Charles*  
 Profession *Avocat*  
 Né le *24 janvier 1913*  
 à *Varsovic Pologne*  
 Département : *Lyon 64 Ch. des Aqueducs*  
 Domicile : *des chaussures*

Taille : *1 m 63*  
 Cheveux : *blonds*  
 Moustaches : *chaudrons clairs*  
 Yeux : *clairs*  
 Signes particuliers : *dent du 16-10-23*  
 Empreintes digitales

Nez : *moyen*  
 Forme générale du visage : *ovale*  
 Teint : *clair*  
 Signature du titulaire : *Yehozua Lederman*  
 LYON, le *10-11-42*  
 Pour le Préf. Le Préfet du Rhône, Police

ÉTAT FRANÇAIS  
 CARTE D'IDENTITÉ N° *444.C*  
 Nom *LOUVIEL*  
 Prénoms *Charles*  
 Domicile *8 Mont St Laurent*  
 Profession *Employé*  
 Né le *17 janvier 1910*  
 à *Paris* Dpt *Seine*  
 fil de *Emile*  
 et de *Blanche Bertrand*  
 Nationalité *française*  
 Signature du titulaire : *Charles LouvIEL*

Taille *1 m 65*  
 Visage *ovale*  
 Teint *clair*  
 Cheveux *blonds*  
 Moustaches *-*  
 Front *-*  
 Yeux *clairs*  
 Nez *moyen*  
 Bouche *moyenne*  
 Menton *-*  
 Signes particuliers *-*

Changements de Domicile  
*19-11-42*  
 Timbre humide  
 Timbre humide  
 Lyon le *3 mars 1943*  
 Préfet du Rhône, Police  
 ayant établi la carte.

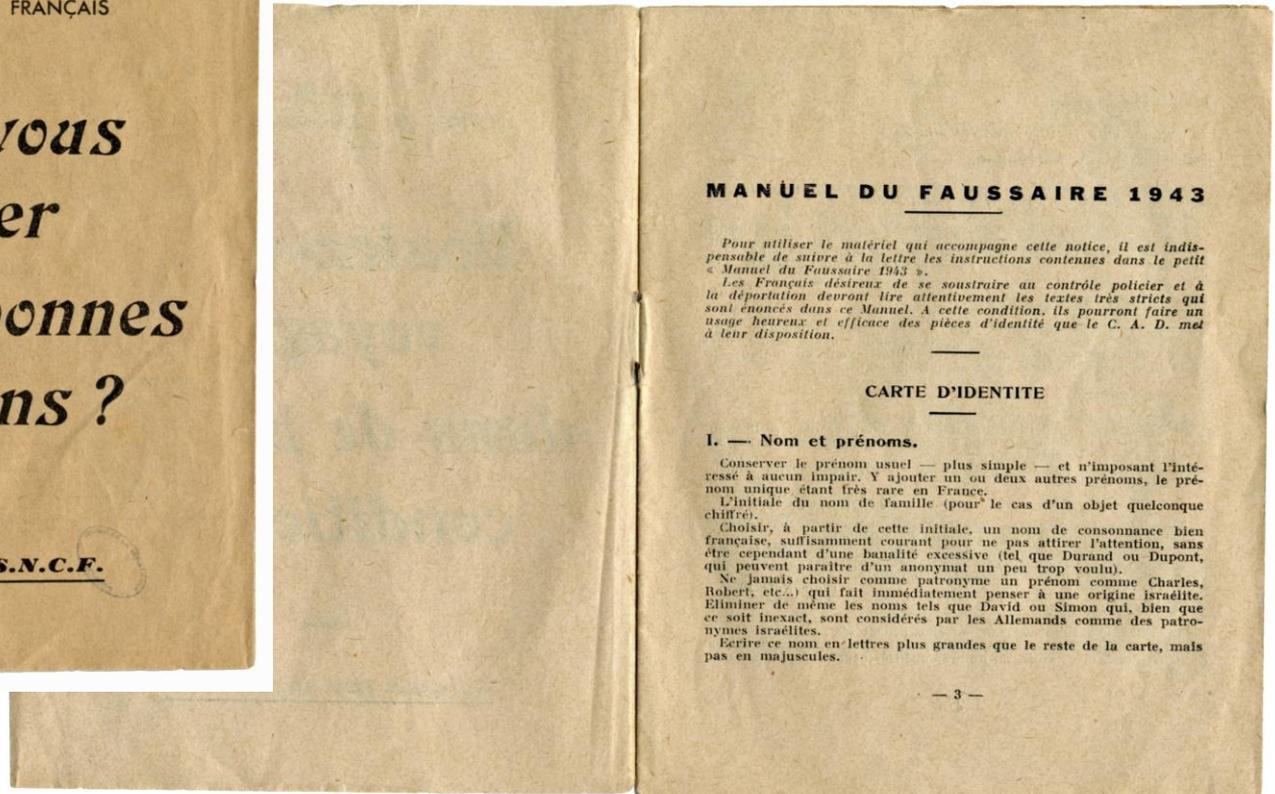
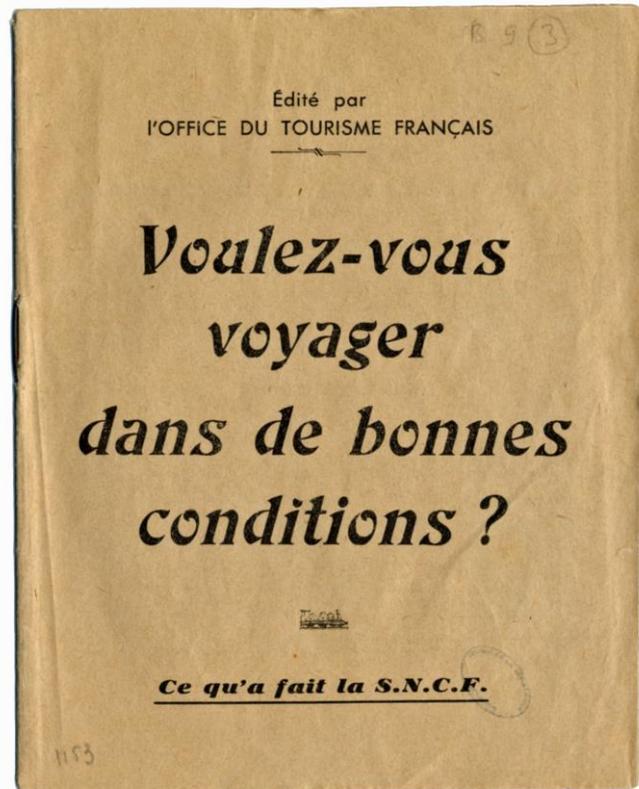
Vraie et fausse cartes d'identité de Charles Lederman (MRJ-MOI, famille Lederman)

# Résister à la Déportation



Michel Bernstein dans son atelier,  
photo prise à la Libération (AN)

# Résister à la Déportation



Manuel du faussaire 1943 (MRN)

# Résister à la Déportation

ÉTAT FRANÇAIS  
**CARTE D'IDENTITÉ** N° \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénoms : \_\_\_\_\_  
Domicile : \_\_\_\_\_  
Profession : \_\_\_\_\_  
Né le : \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_ Dépt. \_\_\_\_\_  
fil de \_\_\_\_\_  
et de \_\_\_\_\_  
Nationalité \_\_\_\_\_  
Signature du titulaire, \_\_\_\_\_

Photographie

Empreinte digitale

TIMBRE FISCAL  
13  
FRANCS

SIGNALEMENT

Taille \_\_\_\_\_  
Visage \_\_\_\_\_  
Teint \_\_\_\_\_  
Cheveux \_\_\_\_\_  
Moustache \_\_\_\_\_  
Front \_\_\_\_\_  
Yeux \_\_\_\_\_  
Nez \_\_\_\_\_  
Bouche \_\_\_\_\_  
Menton \_\_\_\_\_  
Signes particuliers \_\_\_\_\_

Changements de Domicile

Timbre humide

Timbre humide

27 FEV 1943  
Le Commissaire de police  
M. R. R. R. R.  
Commissariat Central de Paris

578

A A A A

N° \_\_\_\_\_

DÉPART<sup>EM</sup> \_\_\_\_\_  
COMMUNE \_\_\_\_\_  
RUE et N° \_\_\_\_\_

NOM \_\_\_\_\_  
PRÉNOMS \_\_\_\_\_  
PROFESSION \_\_\_\_\_  
NATIONALITÉ \_\_\_\_\_ Sexe \_\_\_\_\_

DATE \_\_\_\_\_  
COMMUNE \_\_\_\_\_  
DÉPART<sup>EM</sup> \_\_\_\_\_

Delivrée le : \_\_\_\_\_  
par la Mairie de \_\_\_\_\_  
SIGNATURE DU MAIRE, \_\_\_\_\_

Cachez de la Mairie

1153

UNIVERSITÉ DE PARIS  
FACULTÉ DES LETTRES

Photographie obligatoire

**IMMATRICULATION**  
CARTE D'ÉTUDIANT N° \_\_\_\_\_  
valable l'année scolaire 1943-1944

M \_\_\_\_\_

Signature de l'Étudiant, \_\_\_\_\_

1153

L. 39. — Paris, I. A. C. (7-43) B 11

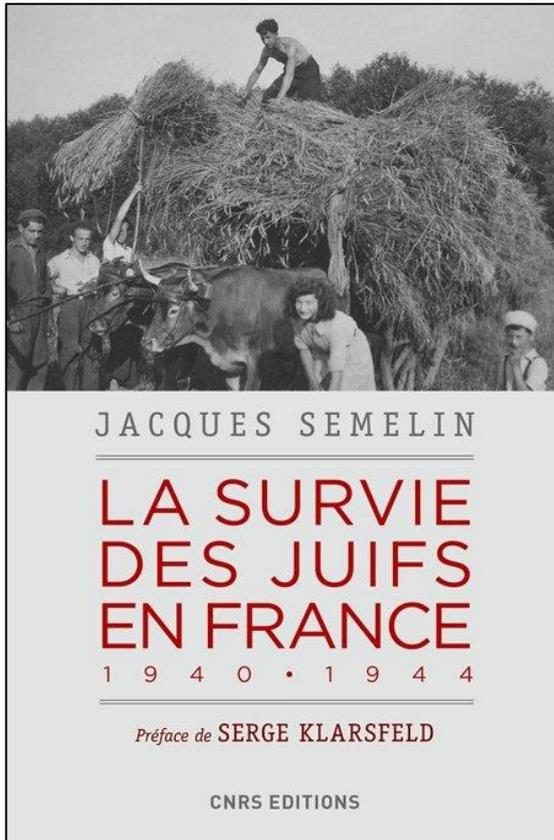
Faux documents prêts  
à être complétés (MRN)

# Résister à la Déportation



Boîte de compas et fausse carte d'identité d'Oscar Rosowsky, datée de 1943 (MRN)

# Résister à la Déportation



Serge, jeune juif parisien de 3 ans  
dans les bras de Romaine Cherouvrier,  
Les Mardelles, Loir-et-Cher, 1942 (DR)



# Résister à la Déportation

## La prise en charge d'enfants juifs

Je travaillais à l'époque à Paris, dans une maison de couture. Ida, une apprentie de seize ans, était juive. Un peu avant Noël 1943, on l'avertit par téléphone à son travail que ses parents venaient d'être arrêtés par la police française. La police s'était fait accompagner de la maman pour aller chercher les deux enfants qui étaient à l'école. Comprenant de quoi il s'agissait, le directeur les avait cachés, déclarant qu'ils étaient déjà partis.

Comme chaque fin de semaine, je retournais dans mon village. Je parlais de l'affaire à M. Poulet, un instituteur retraité, dont je savais qu'il était anti-allemand. Il a aussitôt décidé de « prendre à la maison » Ida et son frère Jacques, âgé de quatorze ans. Ils sont venus à Seignelay où on a aussitôt changé leur nom et leur état civil.

Grâce à M. Poulet, qui risquait la mort ou la déportation pour les cacher, ces deux enfants juifs ont été sauvés. Leur plus jeune frère a eu malheureusement une triste fin. Placé dans une famille qui a pris peur, il a finalement été conduit par ces gens dans un foyer d'enfants juifs. Le 31 juillet 1944, il a été emmené avec les autres en Allemagne et il y a connu le destin que l'on sait.

Marcelle Robineau, Seignelay (Yonne)

(Musée de la Résistance nationale, fonds Les Inconnus de la Résistance)



CONCOURS NATIONAL  
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

**Agir** / Passer les frontières

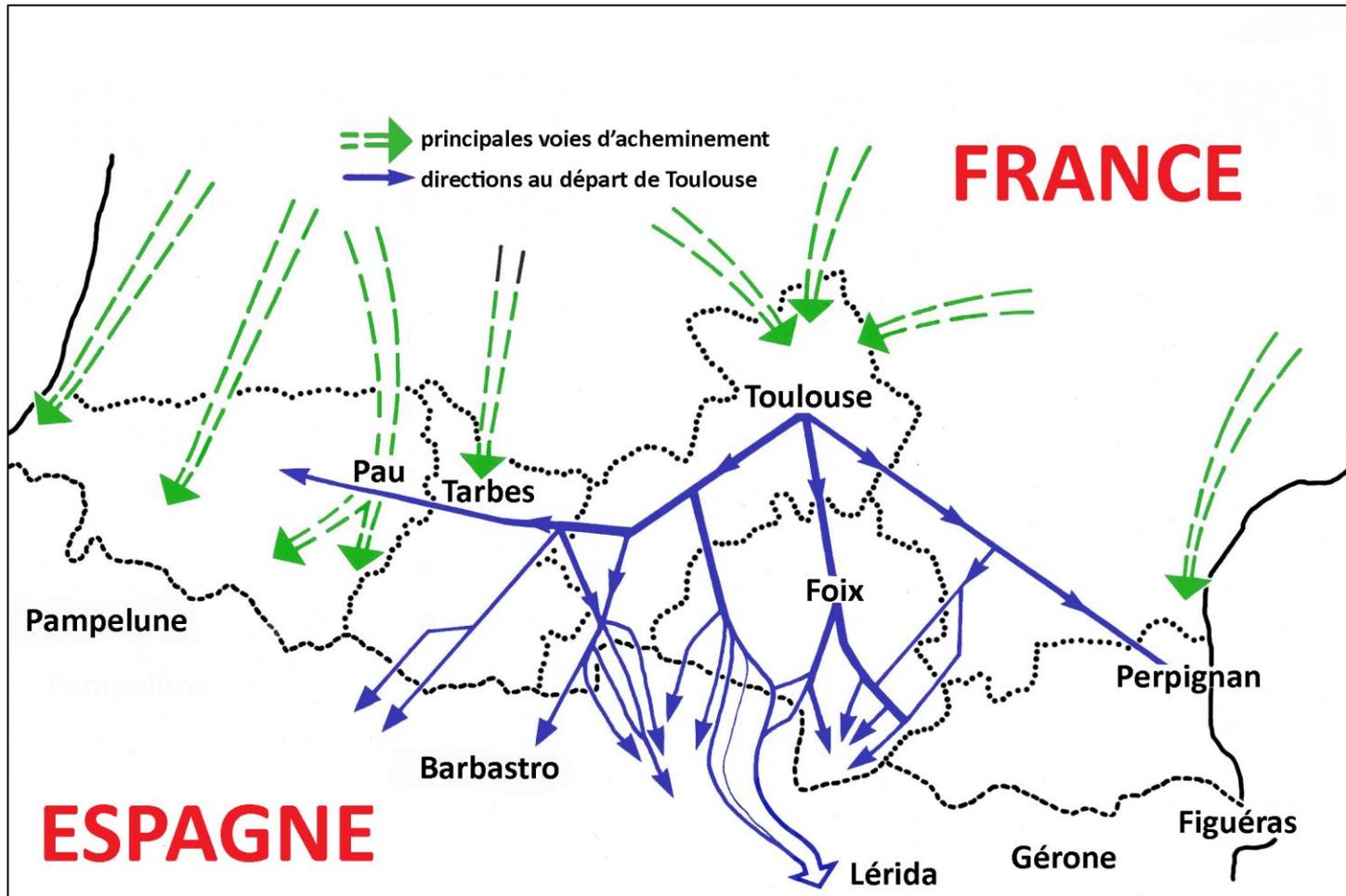
# Résister à la Déportation

## La ligne de démarcation

Eric Alary

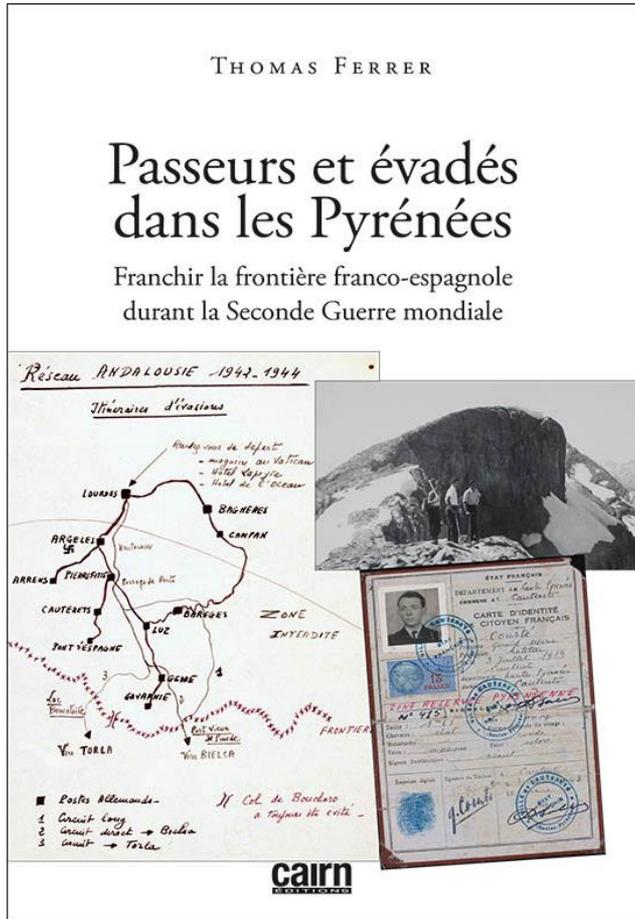


# Résister à la Déportation



Les passages au travers des Pyrénées

# Résister à la Déportation



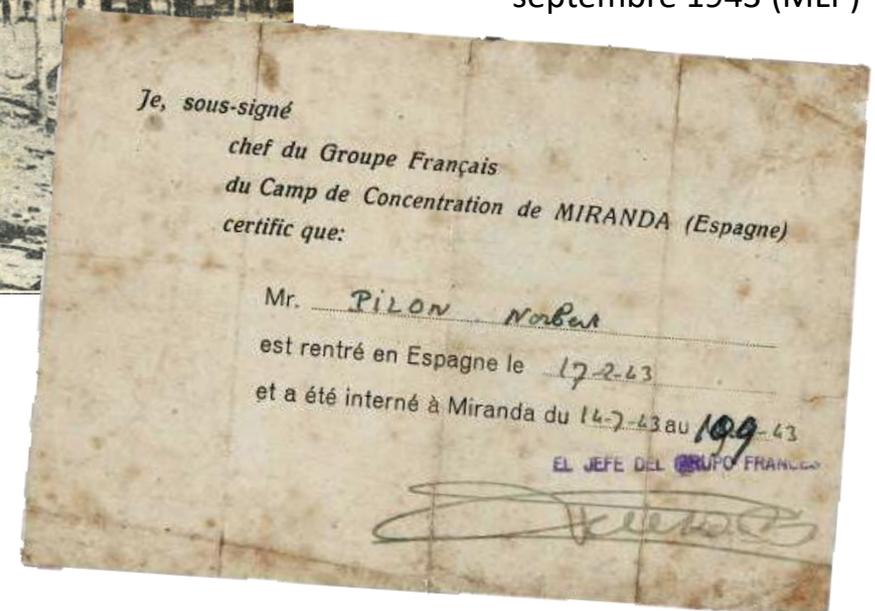
Passeurs dans les Basses-Pyrénées (DR)

# Résister à la Déportation

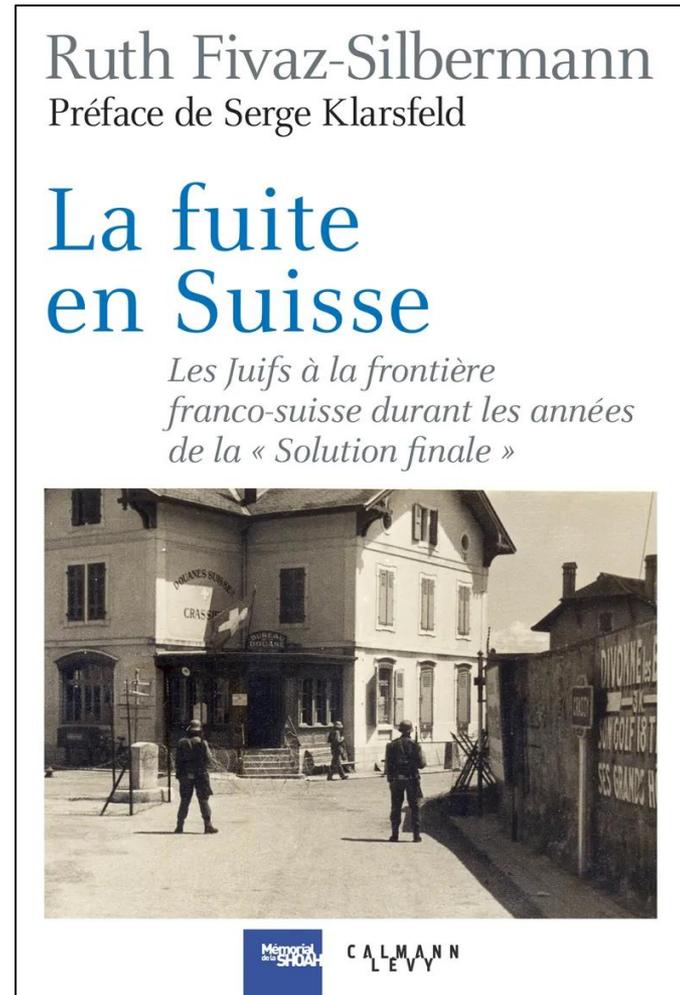
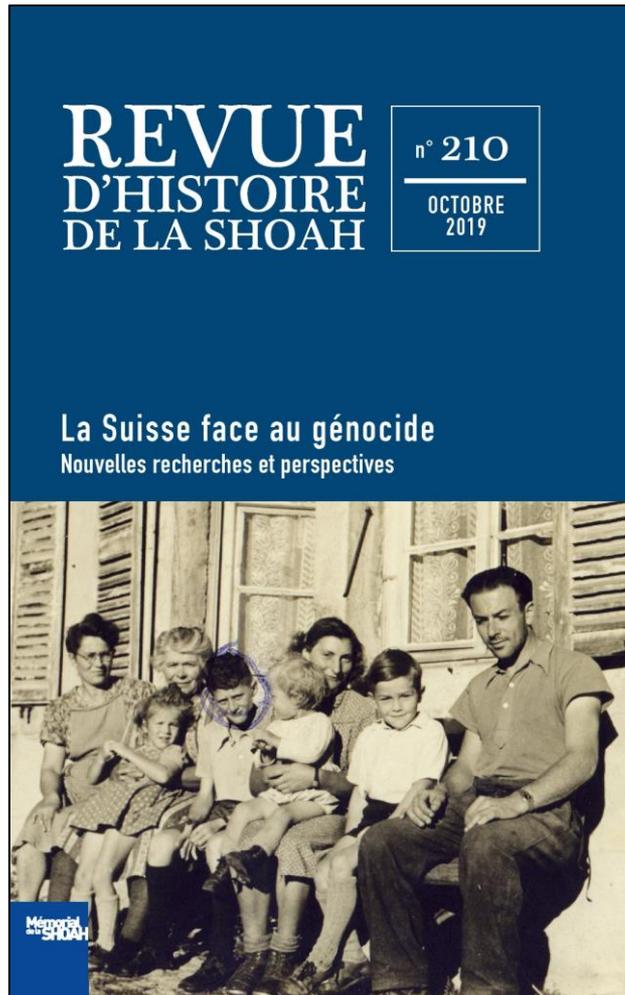


Le camp de Miranda de Ebro (Espagne) en 1943.  
Dessin publié dans *Evadés de France*,  
Bulletin officiel de l'Union des évadés de France,  
février 1946 (DR)

Attestation d'internement au  
camp de Miranda de Ebro,  
septembre 1943 (MLP)



# Résister à la Déportation



# Résister à la Déportation



Les candidats au passage devant la frontière suisse fermée à Moillesulaz, canton de Genève, 1943 (RDB).

# Résister à la Déportation

Marcel et Joseph Sosnowski, home  
d'enfants à Speicher (Suisse) 1943  
(Yad Vashem)



Marianne Cohn,  
membre du Mouvement  
de la jeunesse sioniste, 1943  
(Yad Vashem)

# Résister à la Déportation



Un Lysander, avion britannique à décollage et atterrissage courts (MRN)



CONCOURS NATIONAL  
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

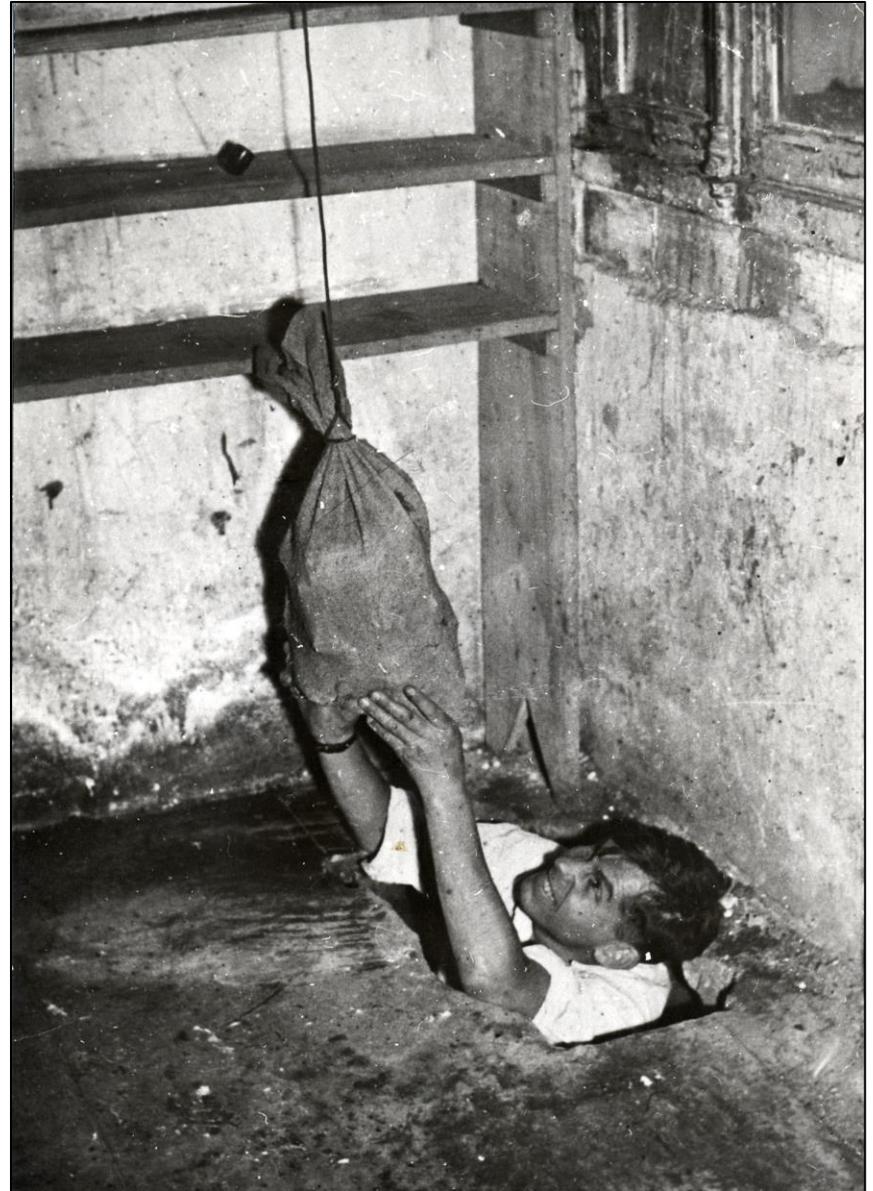
**Agir** / S'évader

# Résister à la Déportation



Le camp de Royallieu à Compiègne (DR)

Reconstitution à la Libération  
de l'évasion du camp de Royallieu  
le 22 juin 1942 (MRN)



# Résister à la Déportation



**Le tunnel de Drancy**  
Vue intérieure (Ville de Drancy)  
Découverte en 1980 (MS Drancy)  
Plaque commémorative (DR)

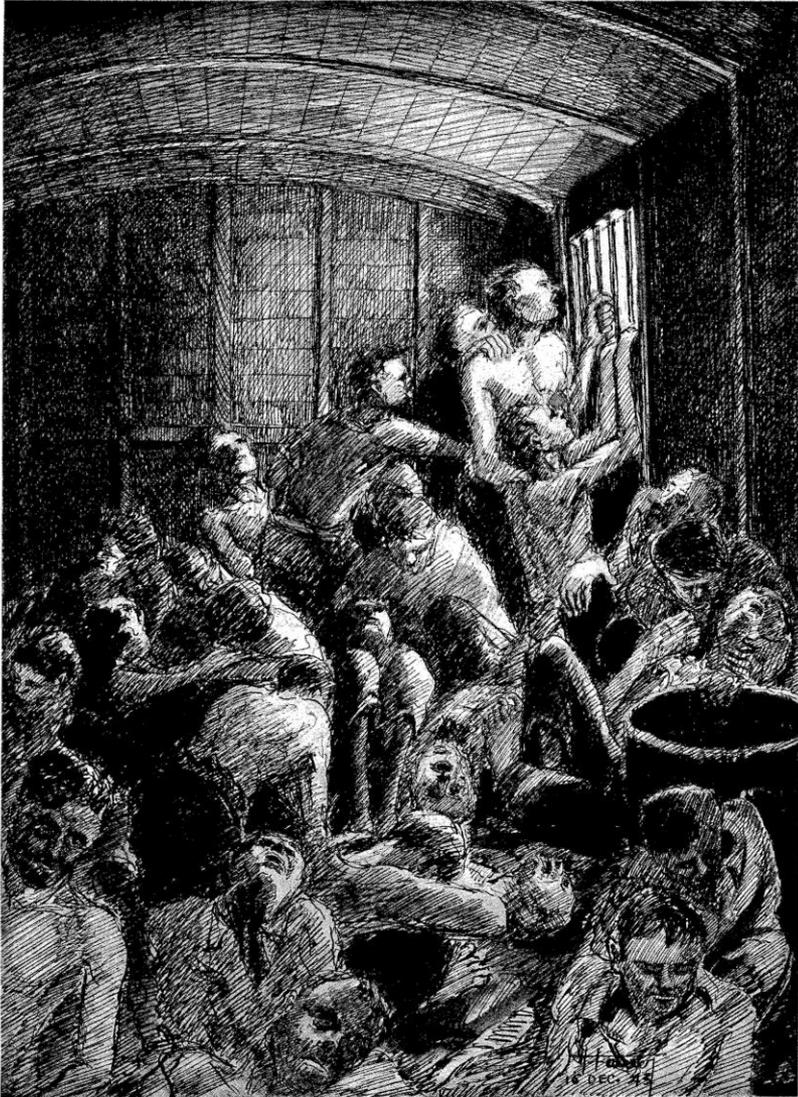


# Résister à la Déportation



Départ de détenus du camp de Royallieu vers la gare de Compiègne, avant leur déportation vers Dachau, 18 juin 1944 (FNDIRP)

# Résister à la Déportation



*Le transport*, dessin d'Auguste Favier daté du 16 décembre 1943 (MRN)

# Résister à la Déportation



Le parcours du Train fantôme (DR)

## LES DÉPORTÉS DU TRAIN FANTÔME

PARTIS DE TOULOUSE LE 3 JUILLET 1944  
DANS LES WAGONS À BESTIAUX  
DU SINISTRE TRAIN FANTÔME,  
550 DÉPORTÉS RÉSISTANTS  
DE TOUTES ORIGINES FURENT INTERNÉS  
LE 12 JUILLET 1944  
DANS CETTE SYNAGOGUE DÉVASTÉE ET PROFANÉE  
PAR L'OCCUPANT NAZI.  
LES 24 FEMMES DU CONVOI FURENT INCARCÉRÉES  
À LA CASERNE BOUDET.

LE 31 JUILLET 1944, 10 D'ENTRE EUX  
FURENT PRIS EN OTAGE ET FUSILLÉS  
AU CAMP DE SOUGE.

LE 9 AOÛT 1944,  
ILS FURENT DE NOUVEAU ENTASSÉS  
DANS LE TRAIN FANTÔME À DESTINATION  
DES CAMPS DE DACHAU, MAUTHAUSEN  
ET RAVENSBÜCK, AVEC 155 RÉSISTANTS  
DU SUD-OUEST INTERNÉS AU FORT DU HÂ.  
ILS ARRIVÈRENT AU CAMP DE CONCENTRATION  
DE DACHAU LE 28 AOÛT 1944  
APRÈS DEUX MOIS DE TRANSPORT INHUMAIN.

SEULS 250 D'ENTRE EUX SURVÉCURENT  
À LA BARBARIE NAZIE.

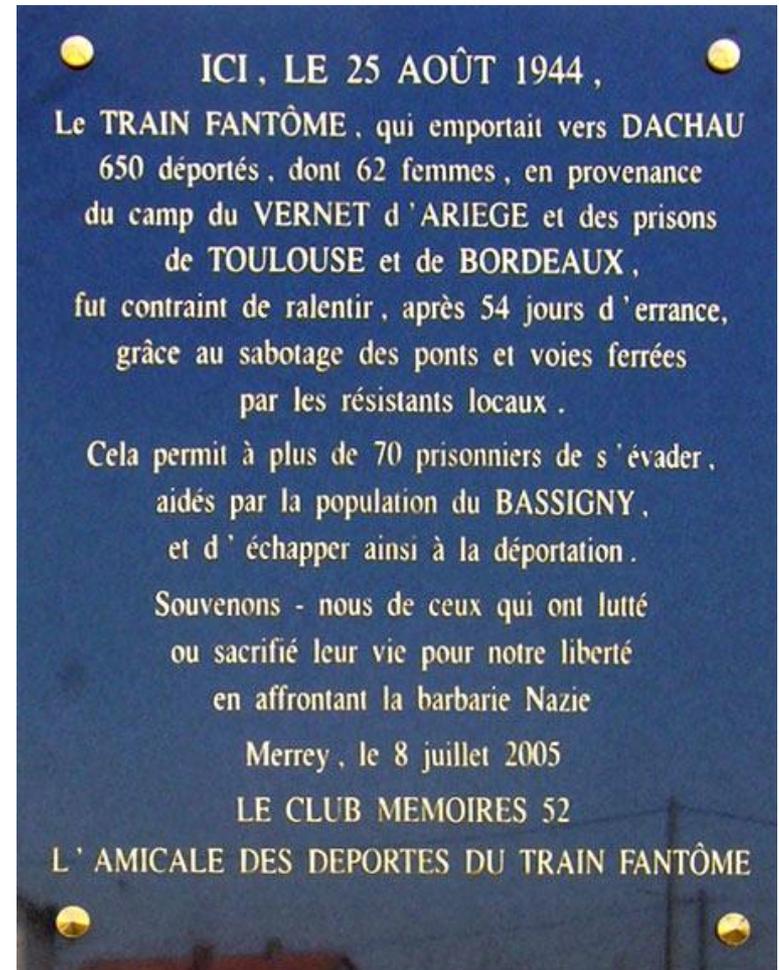
L'AMICALE DES DÉPORTÉS-RÉSISTANTS  
DU TRAIN FANTÔME  
SORGUES (VAUCLUSE)

Plaque à la synagogue de Bordeaux (DR)

# Résister à la Déportation



Monument devant la gare  
de Sorgues (Vaucluse)



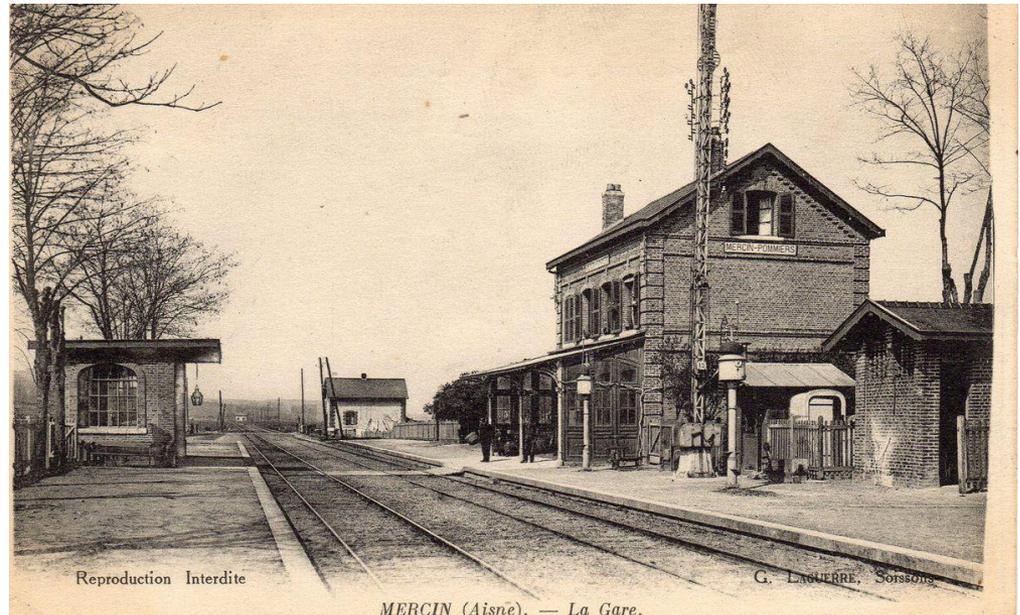
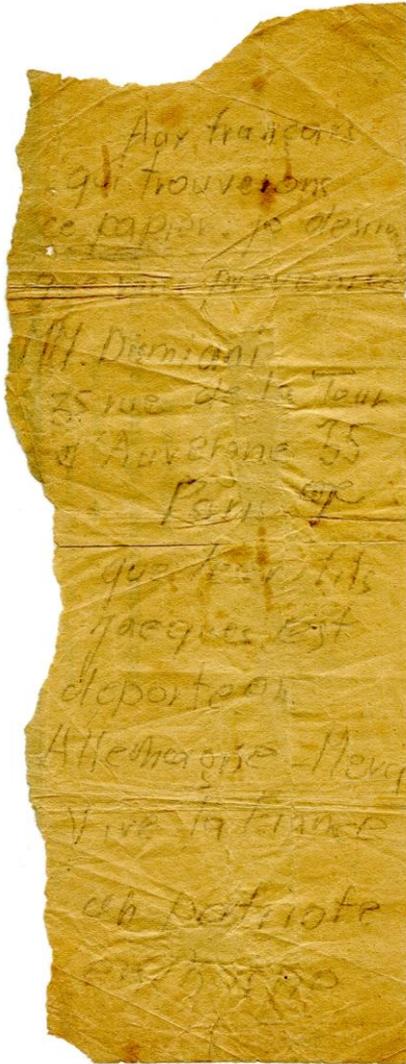
Plaque à la gare de Merrey (Haute-Marne)



Monument national des évadés des trains de déportation, en gare de Langeais (Indre-et-Loire), inauguré en 1998 (DR)

# Résister à la Déportation

« Aux français qui trouveront ce papier je demande que vous préveniez MM. Damiani 35 rue de la Tour d'Auvergne 35 Paris 9e que leur fils Jacques est déporté en Allemagne - Merci. Vive la France. Un patriote enchaîné »



Billet jeté du train par Jacques Damiani le 2 Juillet 1944 près de la gare de Mercin-et-Vaux (MRN)

# Résister à la Déportation

Mercin - Et - Vaux  
Le 5/7/44

Chère Madame

Je vous fais parvenir ces quelques mots, que j'ai retrouvés après le passage du train de prisonniers civils.

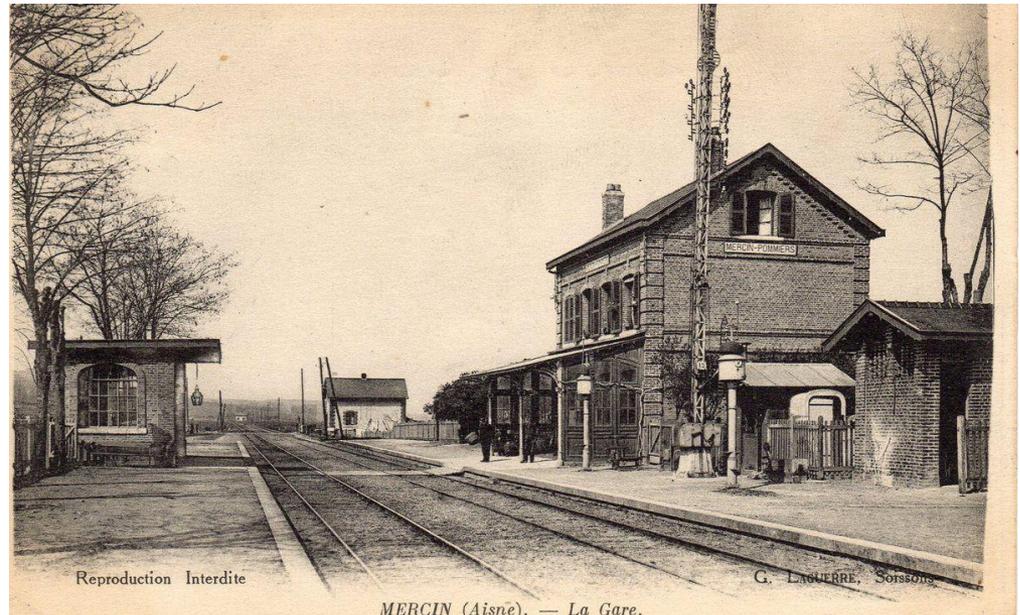
Madame soyez courageuse et confiante en l'avenir qui est devant nous, nous apportera des jours meilleurs.

Je vous souhaite de grand cœur que bientôt vous ayez la joie de pouvoir embrasser votre fils.

Courage et patience, c'est ce qu'il nous faut à tous, et surtout en cette circonstance.

La France restera bientôt gardon  
espai nous aurons notre revanche.

« Une mère de 10 enfants.  
Recevez Mme toutes mes amitiés  
Mme Bonnet, garde-barrière PN 102  
Mercin-et-Vaux (Aisne) »



Lettre accompagnant le billet, adressée à Mme Damiani,  
5 juillet 1944 (MRN)



CONCOURS NATIONAL  
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

**Agir** / Arrêter les trains ?

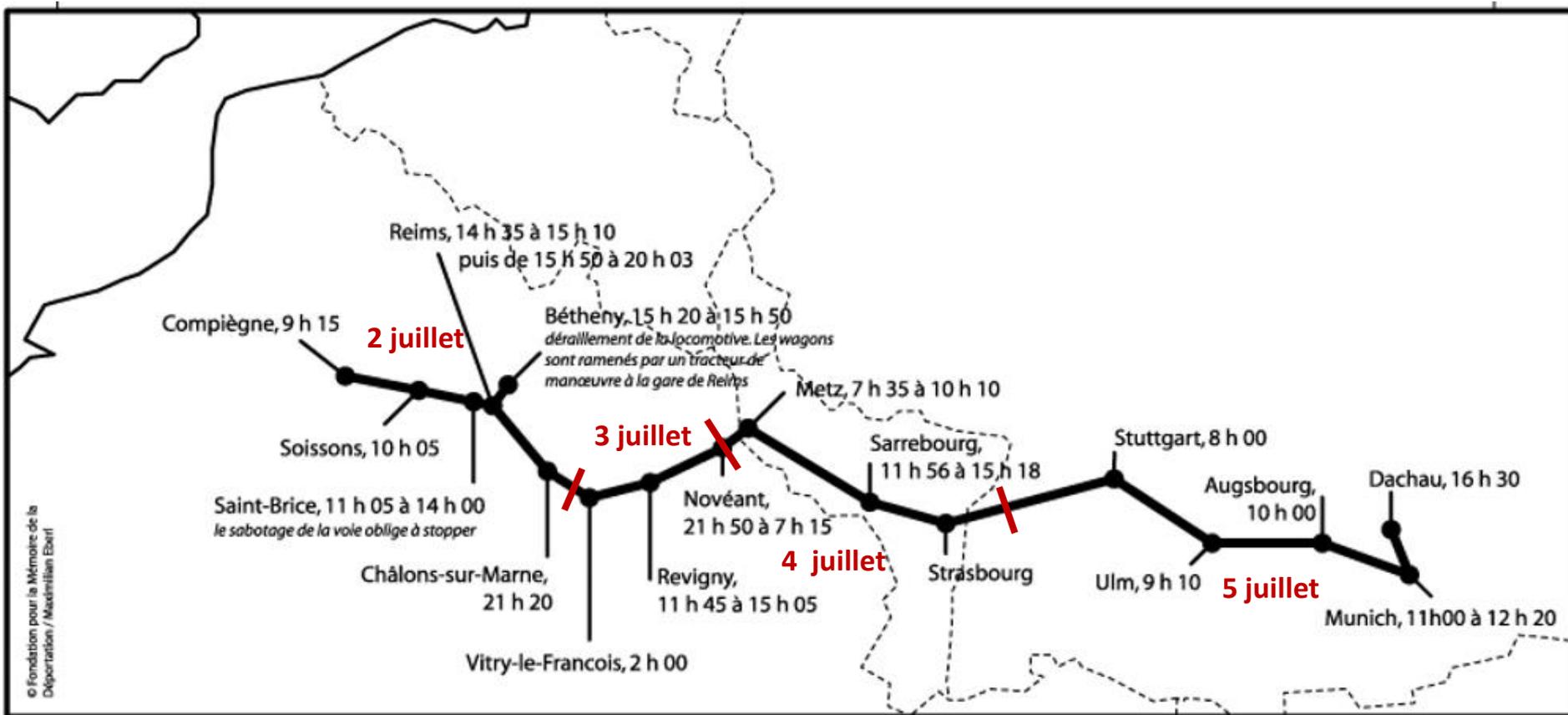
# Résister à la Déportation

LÉON BRONCHART, CONDUCTEUR  
DÉPORTÉ, COMMANDANT DE LA LÉGION D'HONNEUR  
JUSTE PARMIS LA NATION  
LE 31 OCTOBRE 1942 A REFUSÉ, EN GARE DE MONTAUBAN,  
D'ASSURER LA TRACTION DU TRAIN 4128  
AUQUEL AVAIT ÉTÉ RAJOUTÉE  
UNE RAME D'INTERNÉS POLITIQUES



Léon Bronchart en 1945  
(Centre d'études et Musée Edmond  
Michelet)

# Résister à la Déportation



Trajet du convoi parti de Compiègne le 2 juillet 1944 (Train de la mort)



© Le Pays Briard

 EN CE LIEU, LE 16 AOUT 1944  
IMMOBILISE PAR UN BOMBARDEMENT ALLIE  
LE DERNIER CONVOI DES 2400 PATRIOTES EMPRISONNES  
A FRESNES ET ROMAINVILLE TRANSITA PAR LA GARE DE  
NANTEUIL-SAACY POUR LES CAMPS DE RAVENSBRUCK ET  
DE BUCHENWALD.  
RARES ONT ETE LES SURVIVANTS  
PASSANT SOUVIENS-TOI  
Cette plaque a été inaugurée le 24 avril 1993  
au cours d'une cérémonie du souvenir.

Mémorial du dernier convoi,  
Nanteuil-Saâcy (Seine-et-Marne),  
inauguré le 23 juin 2012 (DR)

# Résister à la Déportation

Le transport XX parti de Malines  
le 19 avril 1943 (1 404 déportés)



Revolver et lampe tempête  
utilisés pour arrêter transport XX,  
(Mémorial Kazerne Dossin)

Stèle à la mémoire de l'action  
de résistance contre le transport XX  
en gare de Boortmeerbeek (DR)

# Résister à la Déportation



Membre de l'Armée juive, Espinasse (Puy-de-Dôme),  
non daté (Mémorial de la Shoah)



# Résister à la Déportation

**Des milliers de jeunes Français sont déportés,  
emprisonnés, torturés, fusillés - Vengeons-les !  
Aidons leurs familles ! Chassons l'envahisseur  
haï !.**

**Les Forces Unies de la Jeunesse Patriotique :**

Jeunes Chrétiens Combattants, Jeunes Protestants patriotes, Fédération  
des jeunesses Communistes, Sport libre, Front patriotique de la Jeunesse,  
Jeunes du M. L. N., O. C. M. J., Jeunes des F. T. P., Union des  
Etudiants Patriotes, Jeunes Paysans patriotes, Forces Unies de la jeunesse.

Tract des Forces unies de la Jeunesse  
patriotique, non daté (MRN)



CONCOURS NATIONAL  
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

**Résister à la Déportation**

---

**Tenir** (pendant)

# Résister à la Déportation

**MÉMOIRE VIVANTE** 

Trimestriel N° 70 - Numéro spécial - Septembre 2011 3,5€

Bulletin de la Fondation pour la mémoire de la Déportation



**RÉSISTER  
DANS  
LES CAMPS NAZIS**

*Forçats tous deux, le père protège son fils*

*Où toute tentative d'évasion était pratiquement impossible*

*Nuit et Brouillard*

*Où la communion se donnait en cachette*

Dossier guide pour la préparation  
du Concours national de la Résistance  
et de la Déportation 2011-2012

**Résistance** 11  
12

BULLETIN PÉDAGOGIQUE ANNUEL

« NE JETEZ PAS CE JOURNAL, FAITES-LE CIRCULER »

En partenariat avec le Musée de la Résistance nationale, le Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) de l'académie de Créteil a mis en ligne sur son site un ensemble de ressources à l'adresse suivante : [www.crdp.ac-creteil.fr/resistance](http://www.crdp.ac-creteil.fr/resistance)



**« NOUS  
QUI SOMMES  
ENCORE  
VIVANTS »**

(André Ulmann, Ebensee, 1944-1945)

Résister  
dans  
les camps  
nazis

André Ulmann : Prisonnier de guerre après la défaite de la France en 1940, libéré en 1942, André Ulmann est un des fondateurs du Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés. Arrêté à Lyon, enfermé à la prison Monnaie puis transféré au camp de Compiègne, il est déporté au camp de concentration de Mauthausen le 22 mars 1944. Il est ensuite affecté aux Kommandos de Melk puis d'Ebensee, où il est un des organisateurs de la résistance. Entre l'été 1944 et sa libération en mai 1945, il écrit une série de poèmes, publiés à son retour sous le titre *Poèmes du camp*. Le vers cité est extrait du poème « Encore autre chose ».

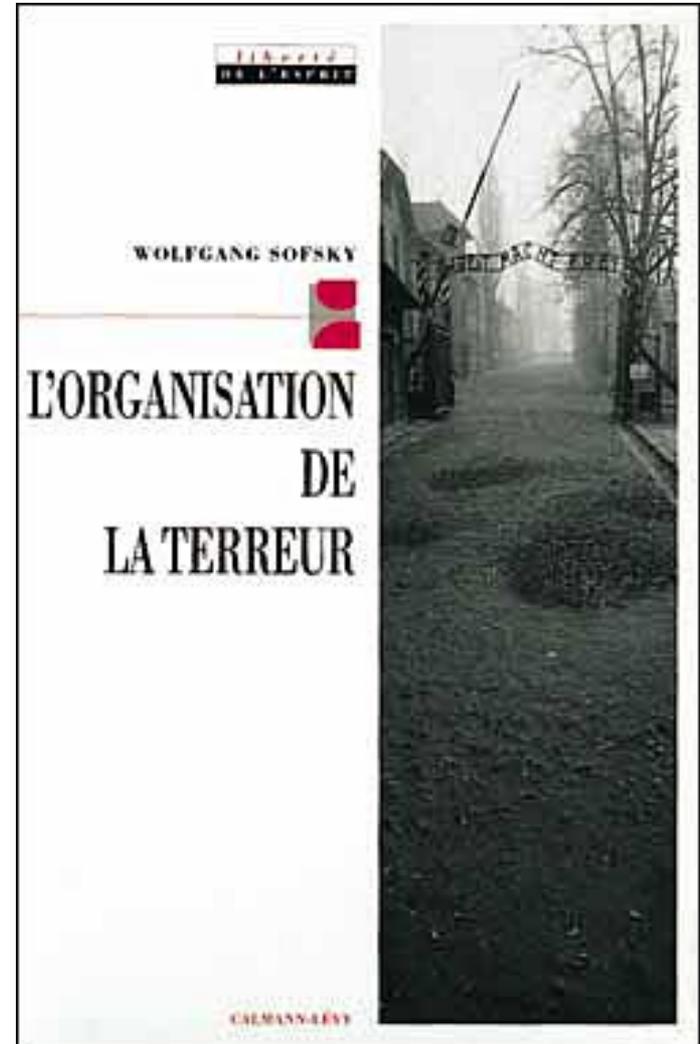
Dessin de Fernand Léger offert à la Fédération nationale des Internés et déportés résistants et patriotes (FNDIRP) à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps nazis. La FNDIRP a fait don de ce dessin à la Fondation pour la mémoire de la Déportation (FMD) qui en a fait son logo.

DOSSIER PÉDAGOGIQUE RÉALISÉ EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE RÉGIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE (CRDP) DE L'ACADÉMIE DE CRETEIL

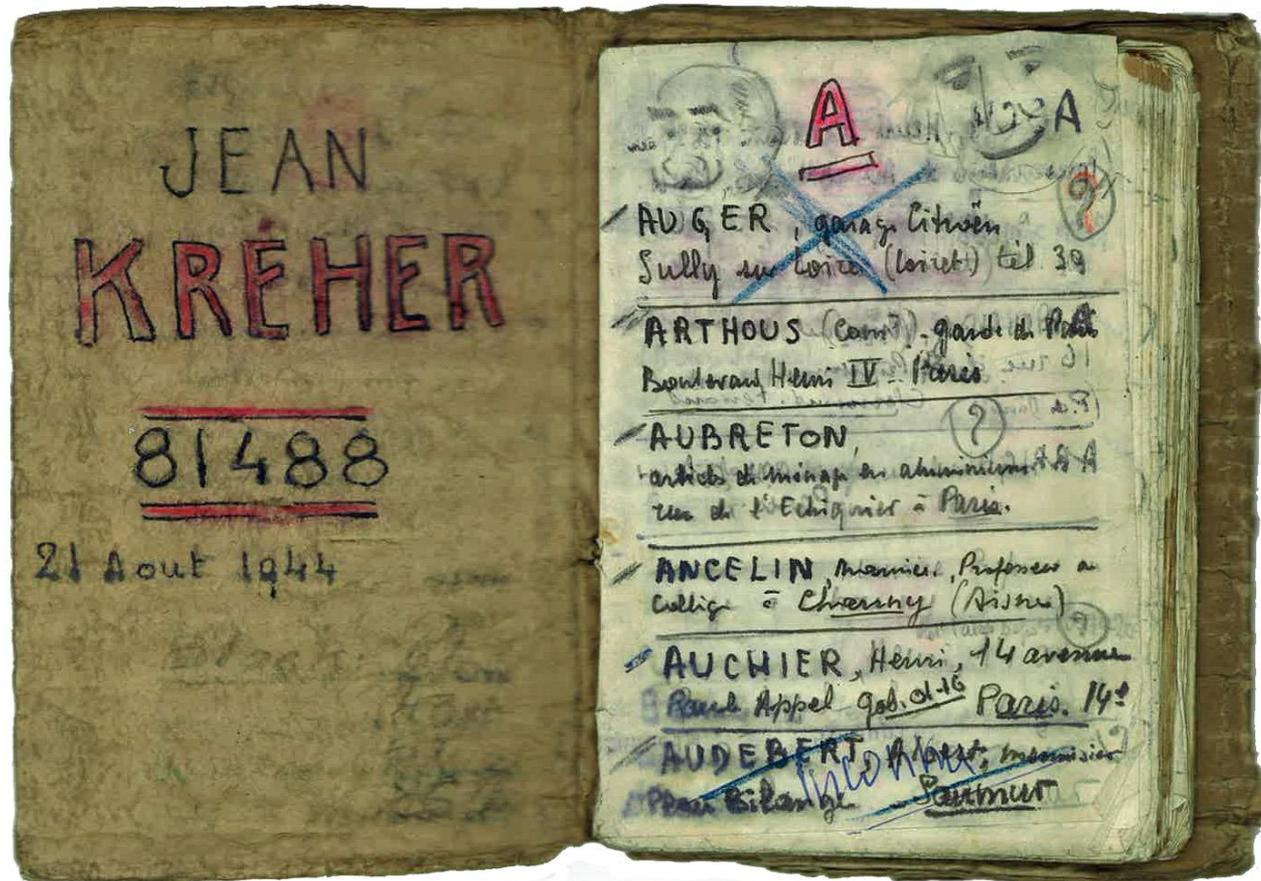
# Résister à la Déportation



« Le Capo »,  
dessin de Jacques Barrau  
réalisé au camp de Neckarelz,  
Kommando de Natzweiler



# Résister à la Déportation



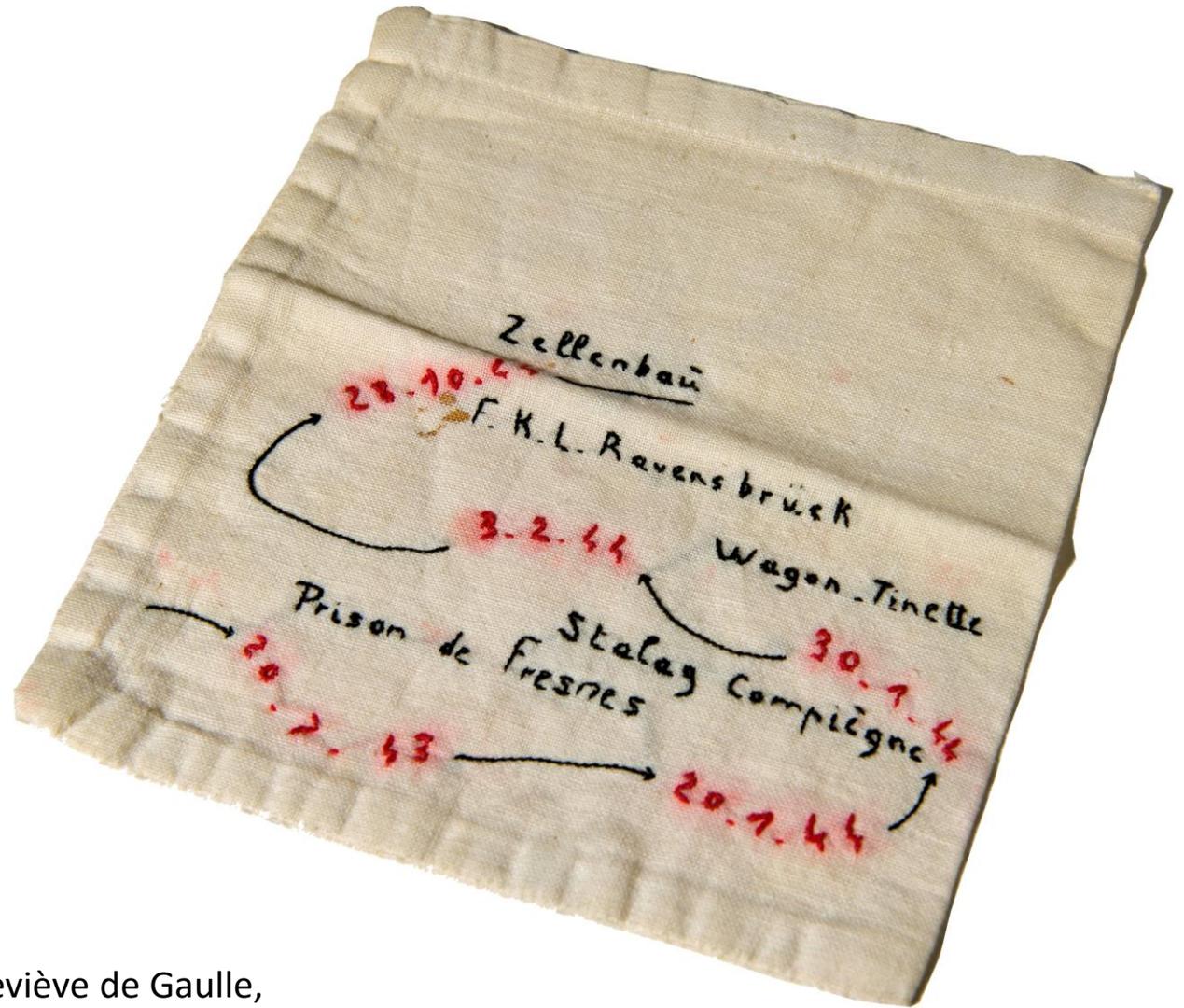
Carnet de Jean Kréher, détenu de Buchenwald, daté du 21 août 1944 (coll. particulière)

# Résister à la Déportation



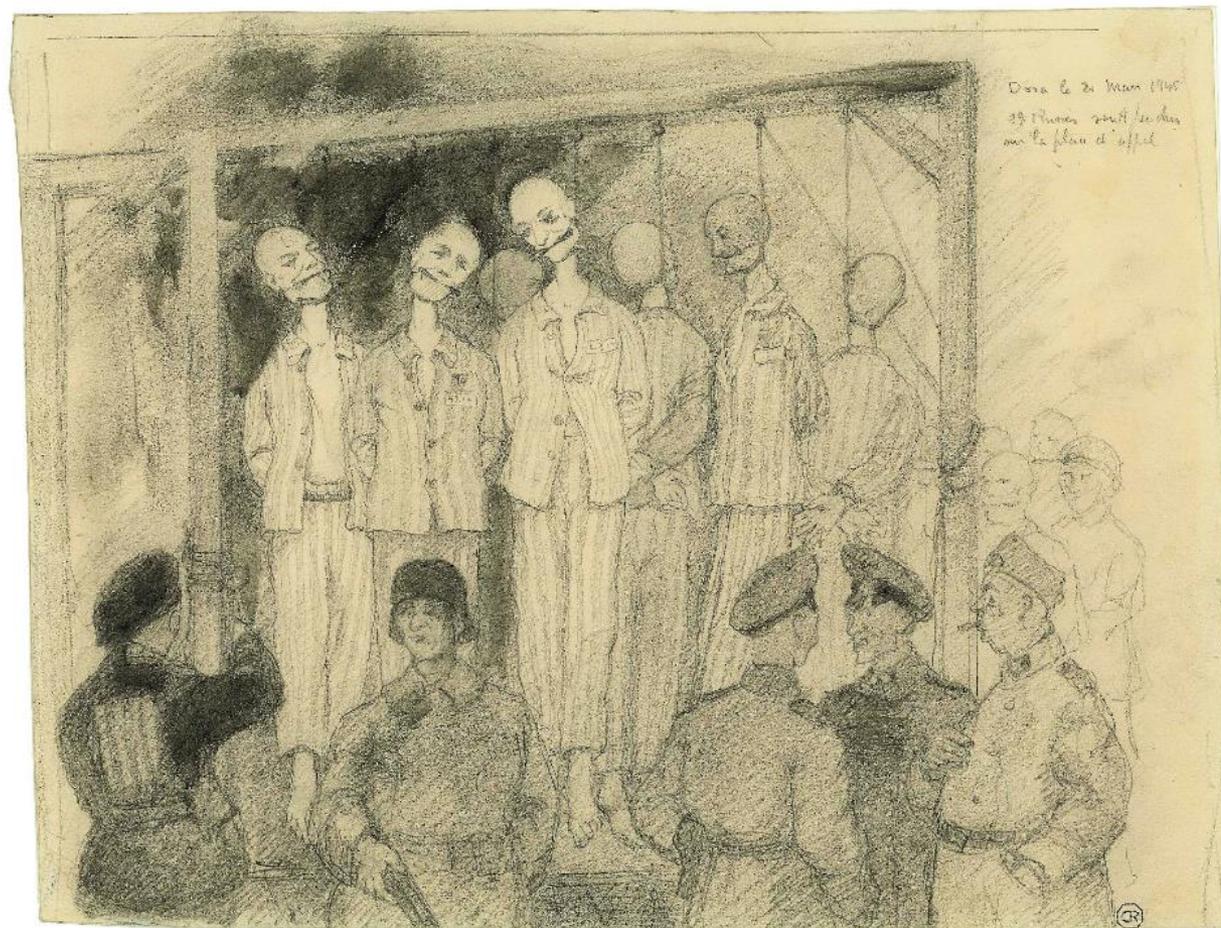
Fabrication de poupées  
pour le *Block* des enfants juifs  
de Ravensbrück,  
dessin de Jeannette L'Herminier  
(Musée de la Résistance  
et de la Déportation de Besançon)

# Résister à la Déportation



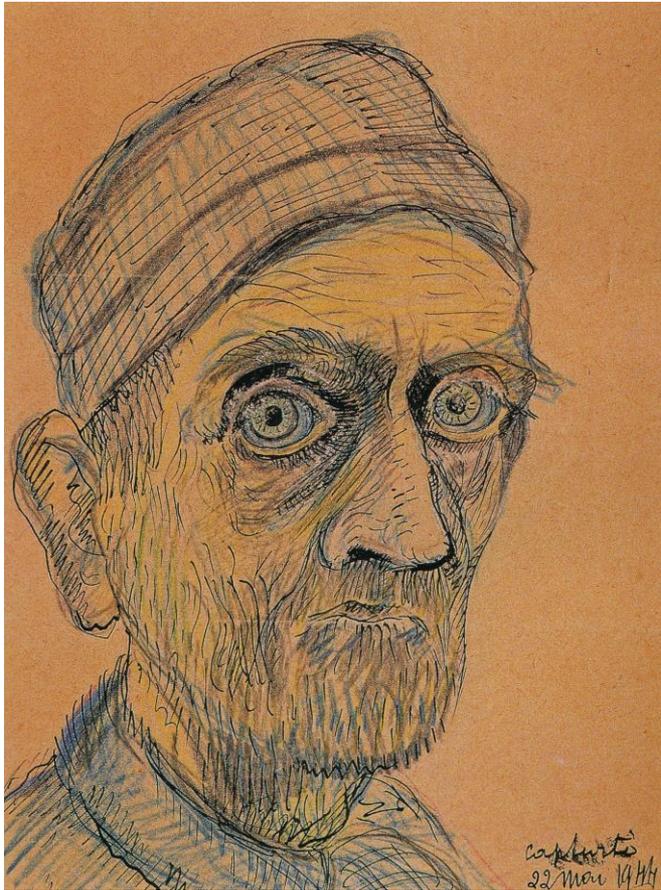
Pochette à pain de Geneviève de Gaulle,  
Ravensbrück, 1944 (MRN, dépôt AN)

# Résister à la Déportation

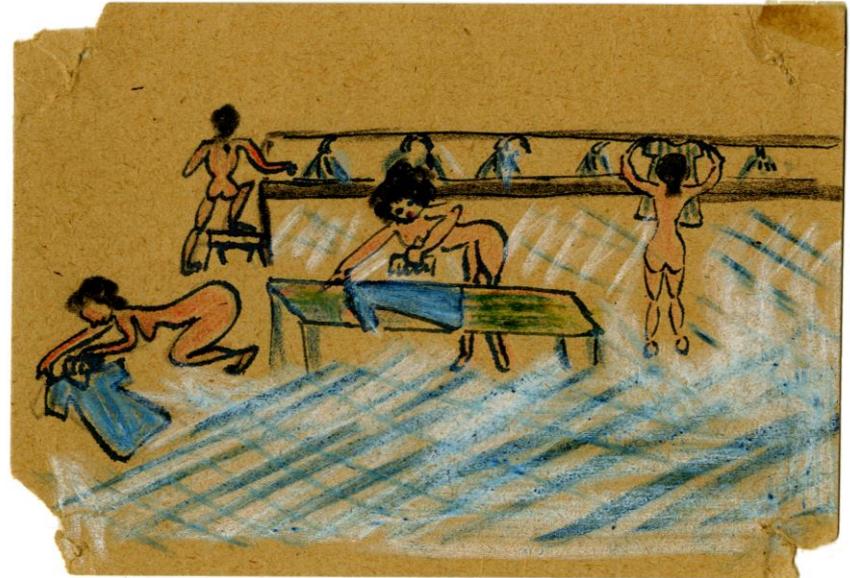


Léon Delarbre, « La pendaison », 21 mars 1945  
(Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon)

# Résister à la Déportation

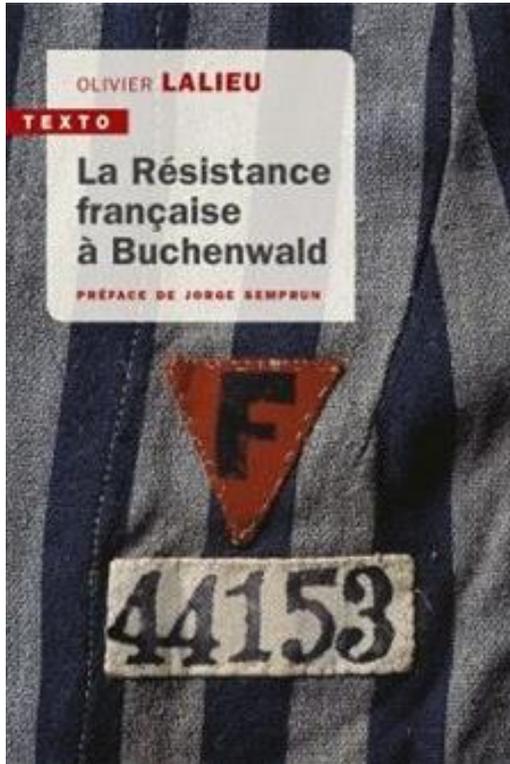


Jean Daligault, autoportrait,  
prison de Trêves, 22 mai 1944  
(Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon)



Feuillet du journal mural,  
*Kommando* de femmes de Hasag (Buchenwald),  
Noël 1944 (MRN)

# Résister à la Déportation



Rapport rédigé par le Comité des intérêts français avant la libération de Buchenwald évoquant les conditions de transfert des déportés (Association française de Buchenwald-Dora)

Le Comité Français a la responsabilité d'assurer jusqu'à la dernière heure la défense et la sécurité du collectif français tout entier.

Le que l'ennemi et l'oligarchie a prendre toutes les mesures utiles afin, d'une part, de sauvegarder l'unité et la cohésion de tous les français du camp, conditions de l'existence et de la survie du collectif français lui-même, d'autre part, de rendre possible et efficace une collaboration forcément indispensable, dans les conditions du camp avec les représentants des autres collectifs.

C'est dans ce cadre de la question qu'il est appelé à prendre position contre l'activité de quelques éléments qui, dans le but de tenter d'atteindre un parti membre du C.F., n'hésitent pas à compromettre la division, la suspicion dans nos rangs, et à dresser le collectif français contre les autres collectifs du camp. C'est, en conséquence, les effectifs français représentant à ce moment 43% de l'effectif total du camp.

En conséquence, le C.F. décide d'entreprendre dans les rangs du collectif français, la campagne d'établissement de ces éléments, campagne devenue ces temps derniers absolument indispensable.

Les éléments visés, étant dans l'ombre d'insinuations, d'affirmations, d'accusations, mettant en cause, l'existence du C.F., et insinuant dans le même temps, dans quelques faits graves, des solutions de leur choix, posées d'après eux, à régler toutes les questions délicates, le C.F. entend par une déclaration publique qui sera lue dans les Blocks, les hommes soit, de traduire immédiatement dans les faits, les solutions qu'ils demandent à décliner, comme souveraines.

Soit, d'attendre que la possibilité soit donnée à ceux, et à tous, d'établir les enquêtes, inspections et procès, indispensables qui formeront ces déclarations ou justifications, de l'existence, des uns et des autres, par rapport aux problèmes du camp.

Il aigri leur faire comprendre que leur campagne soit de toute façon vaine.

Le C.F. entend rejeter à l'occasion de cette mise au point, que c'est son espoir, qu'il doit s'ouvrir par voie favorablement toute une série de questions touchant aux intérêts les plus marqués, les plus vifs du collectif français.

C'est au nom, et en raison de la puissance de cette unité, que les responsables du P.C. mettant leurs liaisons particulières à la disposition du collectif français tout entier, ont pu obtenir

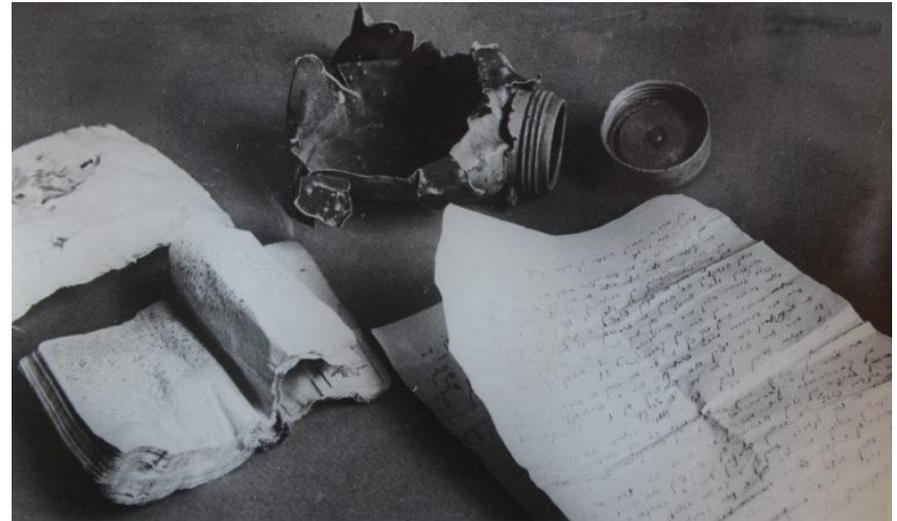
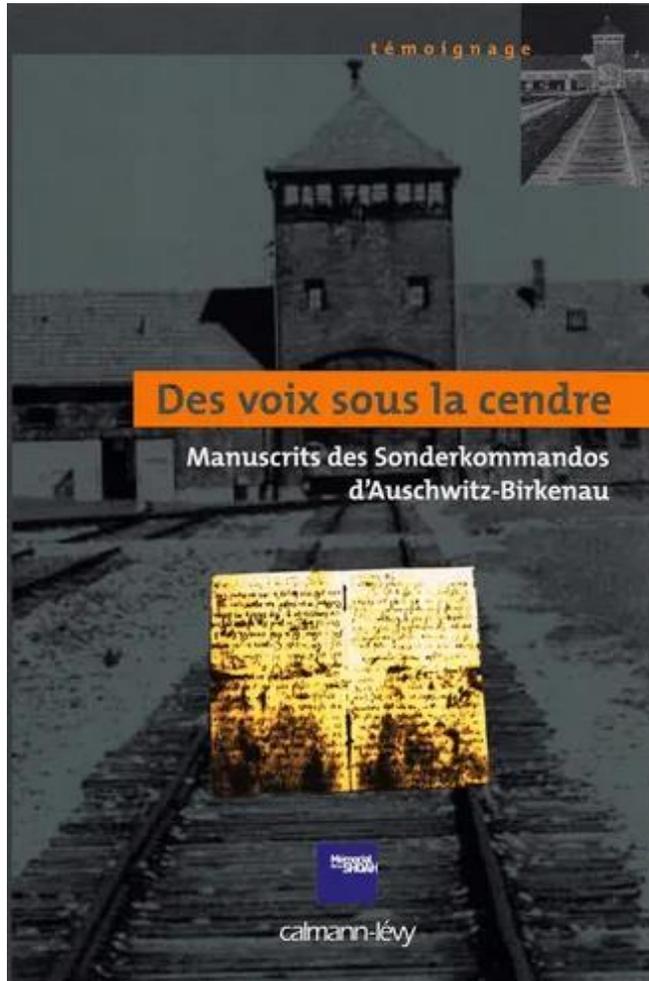
- 1) de multiples retraites de français de toutes catégories, des plus mauvais transports, les moins représentatifs pour leurs composants, une mort presque certaine, transportés dans lesquels ne parlent pas de plus de sept ou huit mois, malgré des dépense énormes matérielles et morales, qu'une minorité de français.
- 2) l'affectation aux meilleurs commandos (qu'ils soient M.B.A.V. D.A.V. ou autres) d'un nombre considérable d'hommes français présentés sur les organisations de la Résistance, affectations qui ont été senties, elles aussi la sauvegarde de centaines de vies humaines françaises.
- 3) l'octroi de repos et de soins aux malades français qui ne peuvent par leurs propres moyens les obtenir ainsi que l'hospitalisation (toujours très difficile à obtenir de par les conditions du camp) de camarades en danger de leur existence, repos, soins, et hospitalisation, représentant également dans un certain nombre de cas, la sauvegarde de leurs bénéficiaires.
- 4) l'attribution des importations de linge et vêtements aux Block

# Résister à la Déportation

Fumée de l'incendie  
du camp de Treblinka  
après le soulèvement  
des détenus, 2 août 1943  
(Musée juif de Varsovie)



# Résister à la Déportation



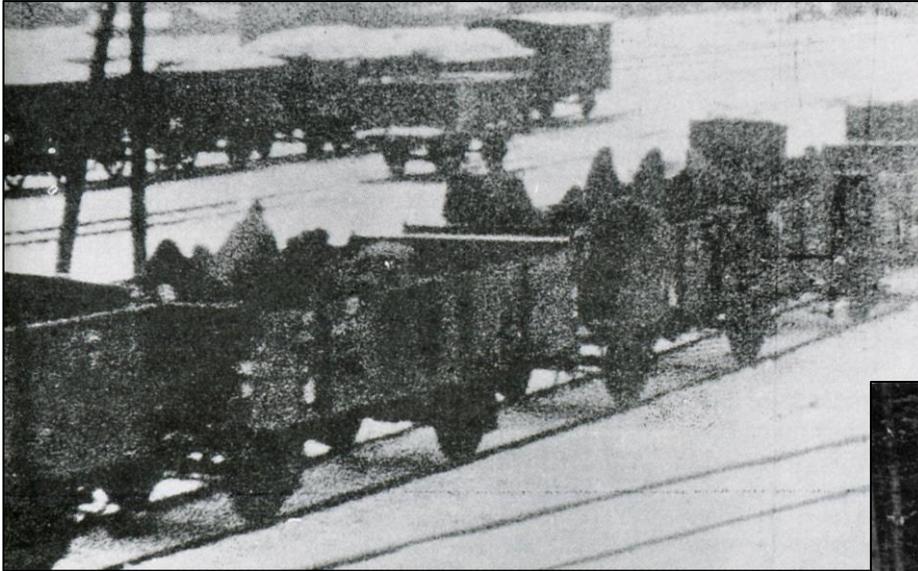
Gourde dans laquelle ont été retrouvés deux des manuscrits rédigés par Zalmen Gradowski, membre du *Sonderkommando* de Birkenau (Musée d'Etat d'Auschwitz-Birkenau)

# Résister à la Déportation

Photographie clandestine prise  
depuis le *Krematorium V*,  
août 1944  
(Musée d'Etat d'Auschwitz-Birkenau)



# Résister à la Déportation



Évacuation de détenus d'Auschwitz,  
Kolina, 24 janvier 1945 (Musée d'Etat  
d'Auschwitz-Birkenau)

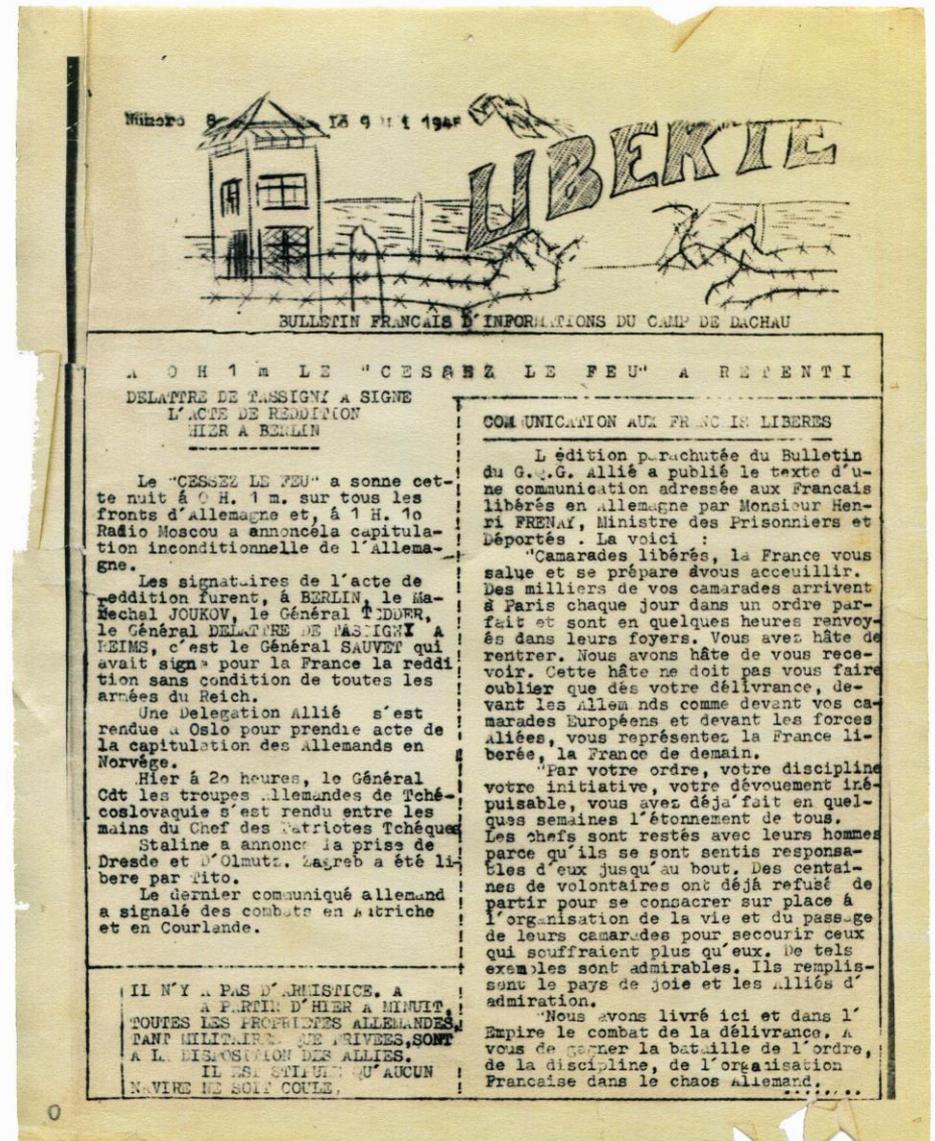


Marche d'évacuation de détenus du camp de Dachau,  
29 avril 1945 (USHMM)

# Résister à la Déportation



Détenus espagnols en armes après la libération de Mauthausen, mai 1945 (Amicale de Mauthausen)



Liberté, bulletin français d'information du camp de Dachau, n° 8, 9 mai 1945 (MRN)



CONCOURS NATIONAL  
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

**Résister à la Déportation**

---

**Continuer (après)**

# Résister à la Déportation



Projet de timbre commémoratif,  
dessin de Gaston Morisse,  
Buchenwald, non daté (MRN)

# Résister à la Déportation

Obélisque commémoratif, Buchenwald,  
avril 1945 (FNDIRP)



Mauthausen, le 16 Mai 1945.

Français,

Nous, les rescapés du camp d'extermination nazi de Mauthausen et de ses Kommandos, réunis en ce matin du 16 Mai sur cette place où ont passé tant de nos camarades que nous ne reverrons plus, nous portons tristement notre pensée vers nos morts innombrables tombés pour la défense de la liberté. Nous saluons la mémoire de tous nos morts, nous jurons de rester unis pour la défense de leur cause qui est la nôtre. Nous jurons de ne jamais tolérer que l'on insulte leur idéal, nous serons impitoyables pour tout ce qui pourrait rappeler l'esprit ou les méthodes de nos bourreaux.

Nous nous rappelons aussi qu'aujourd'hui, si nous sommes encore vivants, nous le devons aux alliés, c'est à dire aux U.S.A., à la Grande Bretagne et à l'Union Soviétique confondus dans nos coeurs dans une même pensée de reconnaissance. En ce jour nos camarades Russes quittent le camp. Nos vœux ardents les accompagnent dans leur fière destinée. Elle est celle des citoyens du grand peuple allié devant laquelle s'ouvre l'étonnant avenir de la société collective, de l'élévation nationale et du perfectionnement individuel.

Sachons demain nous inspirer de l'histoire prodigieuse de l'URSS, depuis trente années, de la ténacité farouche et froide du peuple britannique, du puissant esprit d'organisation de la nation américaine.

Mais sachons aussi nous inspirer de la grandeur et de la noblesse de notre propre et longue histoire. Demain une France nouvelle nous attend, une France populaire, unie autour du général de Gaulle qui a sauvé l'honneur et la liberté française.

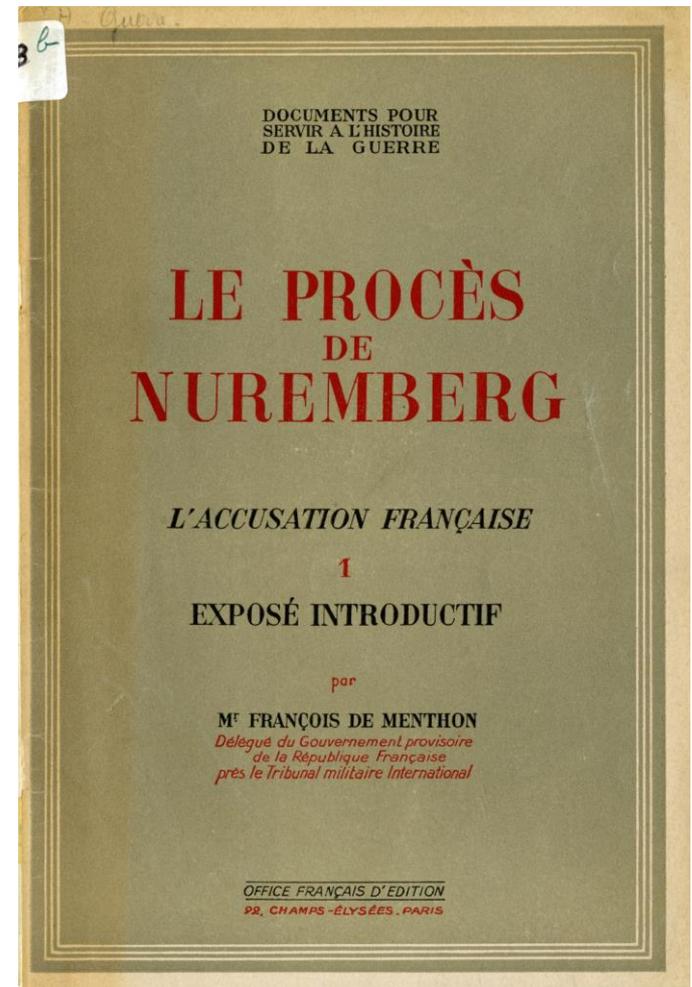
Copie du serment de Mauthausen,  
16 mai 1945 (coll. Pierre Choumoff)

# Résister à la Déportation



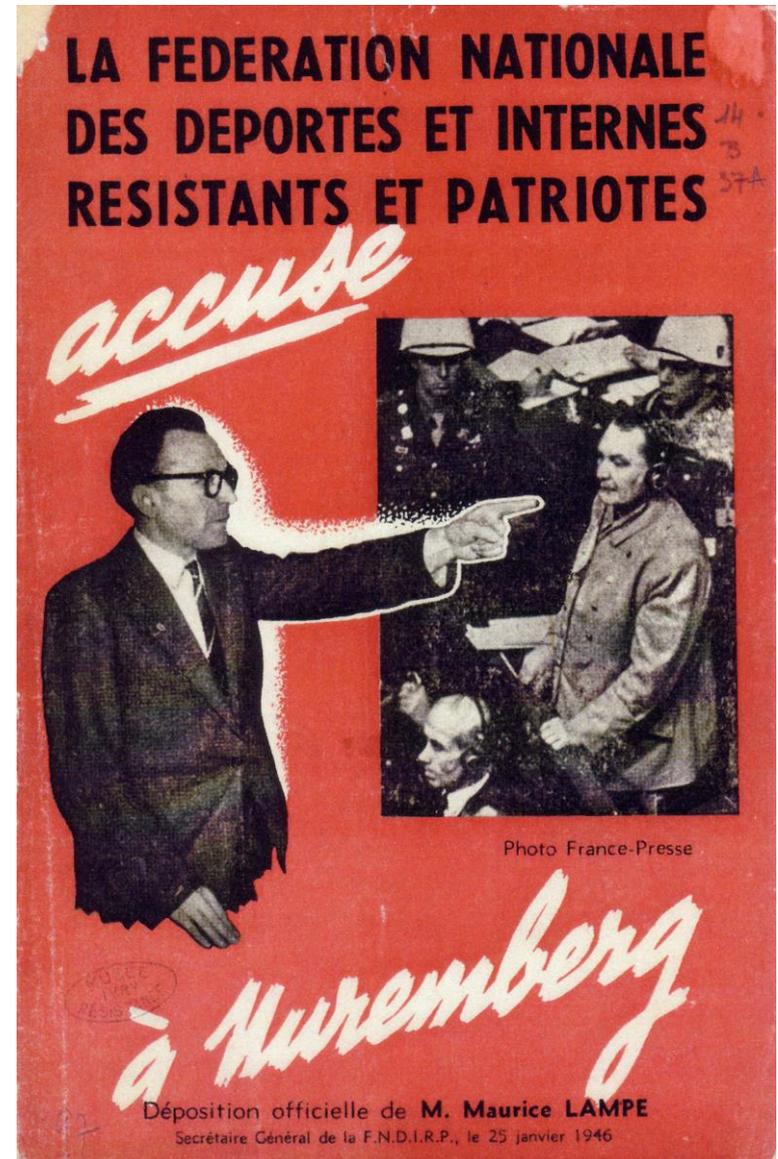
Mission Valley-Choumoff à Mauthausen, 4 juin 1945  
(Amicale de Mauthausen)

François de Menthon, *Le procès de Nuremberg*,  
Office français d'Édition, 1946 (MRN)

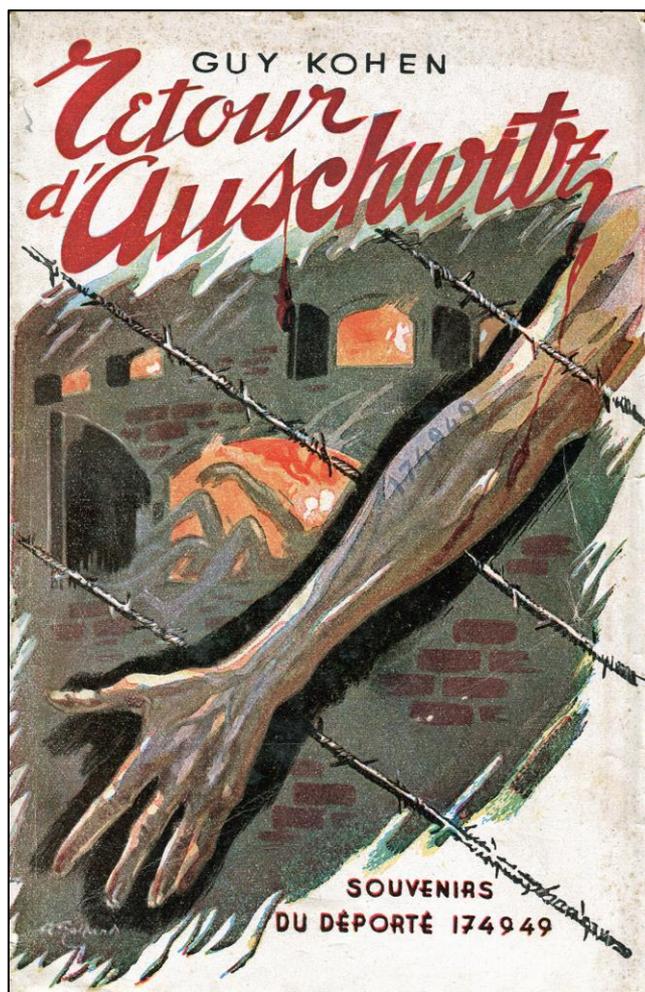


# Résister à la Déportation

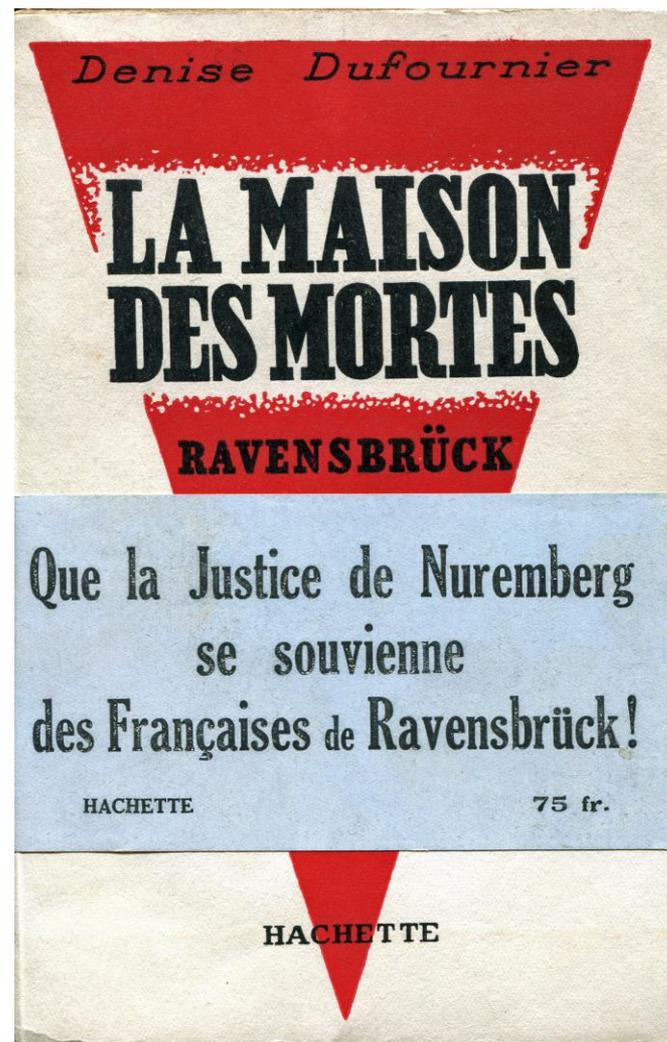
La FNDIRP accuse à Nuremberg, 1946 (MRN)



## Résister à la Déportation

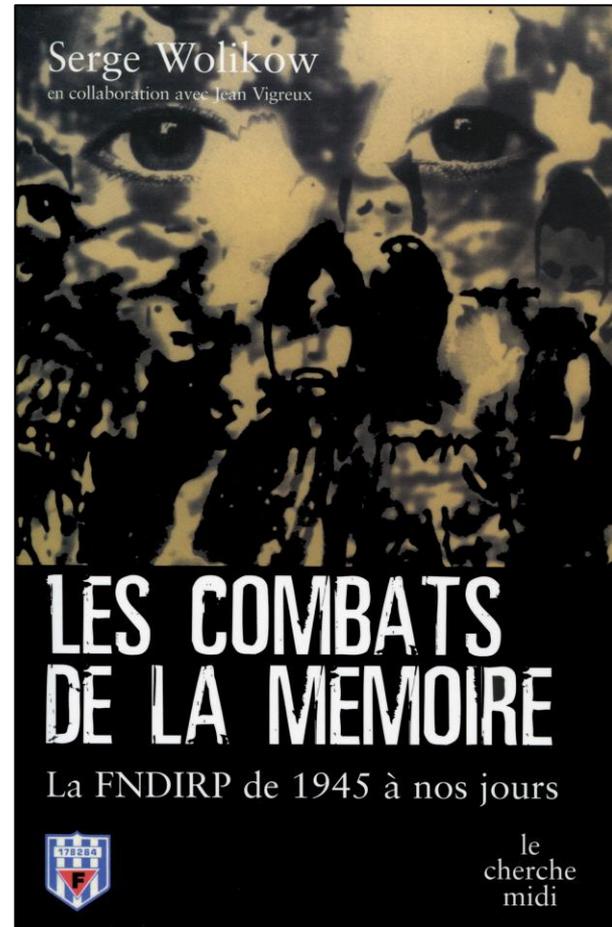


Guy Kohen, *Retour d'Auschwitz*,  
1946 (MRN)



Denise Dufournier,  
*La maison des mortes. Ravensbrück*,  
Hachette, 1945 (MRN)

# Résister à la Déportation



# Résister à la Déportation



Monument de Neuengamme  
au cimetière du Père-Lachaise, 1949 (DR)

Pèlerinage au camp de Buchenwald,  
vers 1970 (coll. Jeanne Ozbolt)





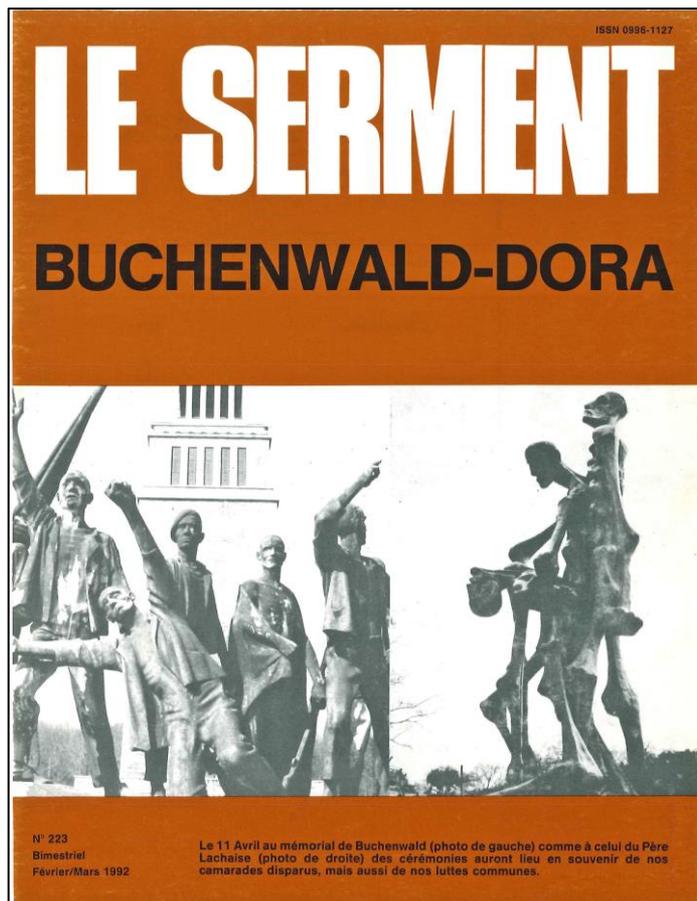
CONCOURS NATIONAL  
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

**Résister à la Déportation**

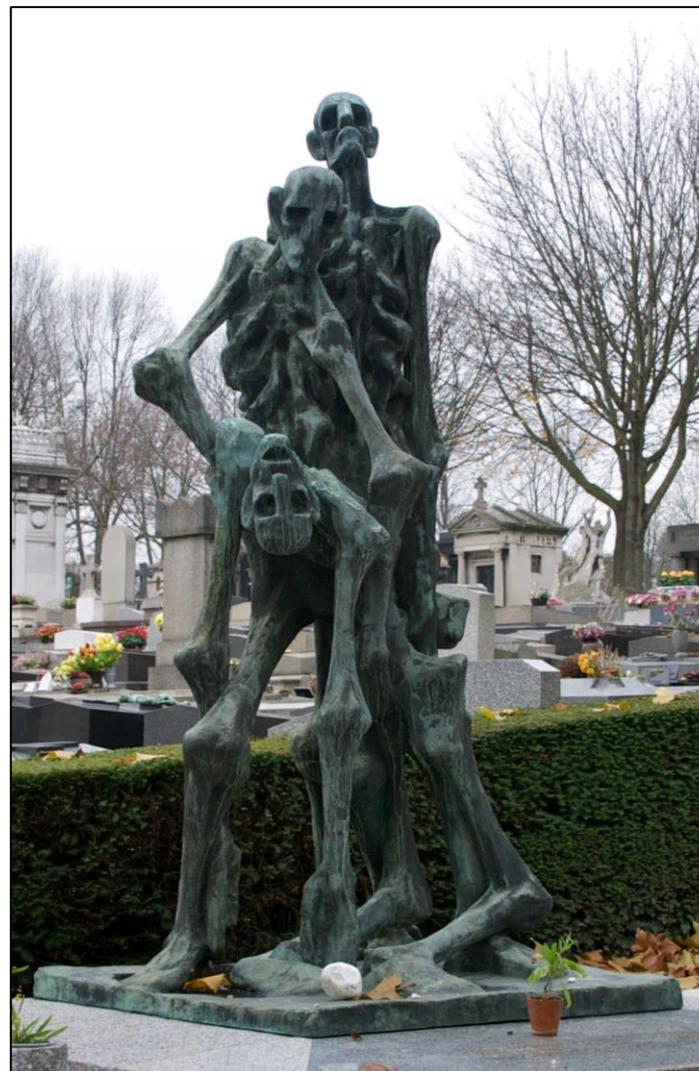
---

Pour **conclure**

## La souffrance, la solidarité, la résistance



*Le Serment*, bulletin de l'Association française  
Buchenwald-Dora, février-mars 1992



Monument de Buchenwald-Dora,  
cimetière du Père-Lachaise à Paris,  
inauguré le 15 avril 1964 (DR)



*Le wagon*, Mittelbau-Dora, photographie de Michael Kenna, 1999  
(Musée de la Résistance nationale)



CONCOURS NATIONAL  
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

# Résister à la Déportation

---

Des ressources



# CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

J'enseigne Je me forme Scolarité de l'élève Écoles et établissements Disciplines et thématiques  

## Sommaire

Session 2023-2024

Ressources

À consulter

### Dans la même rubrique

- 2021 : Année Napoléon
- Algérie 1962 – France 2022 : enseigner la fin de la guerre et ses enjeux mémoriels
- Combats de la Résistance, des débarquements, de la libération de la France et de la victoire sur la barbarie nazie
- Concours Bulles de mémoire
- Concours La Flamme de l'égalité
- Concours des Petits artistes de la mémoire

## Participer au Concours national de la Résistance et de la Déportation

Session 2023-2024

 AddThis est désactivé. [Autoriser](#)

Le Concours national de la Résistance et de la Déportation permet aux élèves et aux enseignants de travailler autrement sur l'histoire et la mémoire de la Seconde Guerre mondiale, en y intégrant une réflexion civique. Découvrez le thème annuel, le règlement, le calendrier, les ressources associées et des conseils méthodologiques.

Mis à jour : juin 2023



Concours National de la Résistance et de la Déportation  
Présentation

Présentation générale



Sessions précédentes

## Session 2023-2024

### Thème du concours



CONCOURS NATIONAL  
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

## Sommaire

### Session 2023-2024

Thème du concours  
Règlement et calendrier du concours

### Ressources

La brochure pédagogique  
Sitographie  
Conseils méthodologiques  
Glossaire

### Pour aller plus loin

Les ressources Lumni Enseignement  
Les ressources académiques

### À consulter

Présentation du CNRD

*Description de l'action*

*Élèves concernés*

*Objectifs pédagogiques*

*Déroulement d'une session*

*Modalités de participation*

*Catégories de participation*

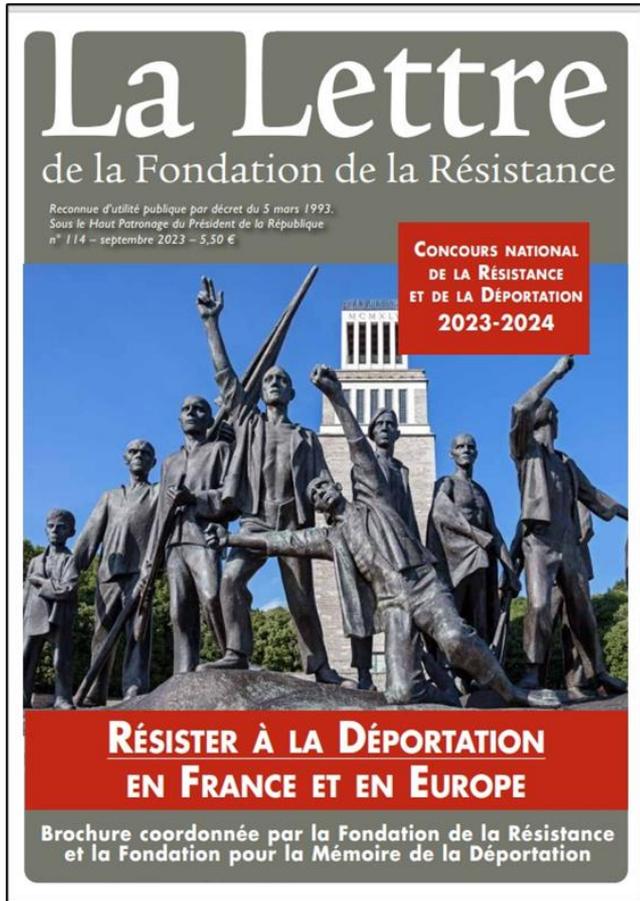
*Inscriptions*

*Partenaires*

Archives des sessions précédentes

Les lieux de mémoire

[eduscol.education.fr/cnrd](https://eduscol.education.fr/cnrd)



- La **brochure numérique**, mise en ligne sur les sites de la FR et de la FMD. Elle comprend comme tous les ans des liens vers :
- Des ressources pour approfondir certains sujets
- Des liens vers des documents, des biographies, des témoignages
- Des fiches méthodologiques (afin de guider les candidats et candidates dans l'étude de certains documents)
- Des focus supplémentaires

FONDATION POUR LA MÉMOIRE  
DE LA DÉPORTATION



[fondationmemoiredeportation.com](http://fondationmemoiredeportation.com)

Fondation  
pour la  
Mémoire  
de la  
Shoah

Mémorial  
de la SHOAH  
Musée,  
Centre  
de documentation

[www.memorialdelashoah.org](http://www.memorialdelashoah.org)

## Le dossier 2023-2024



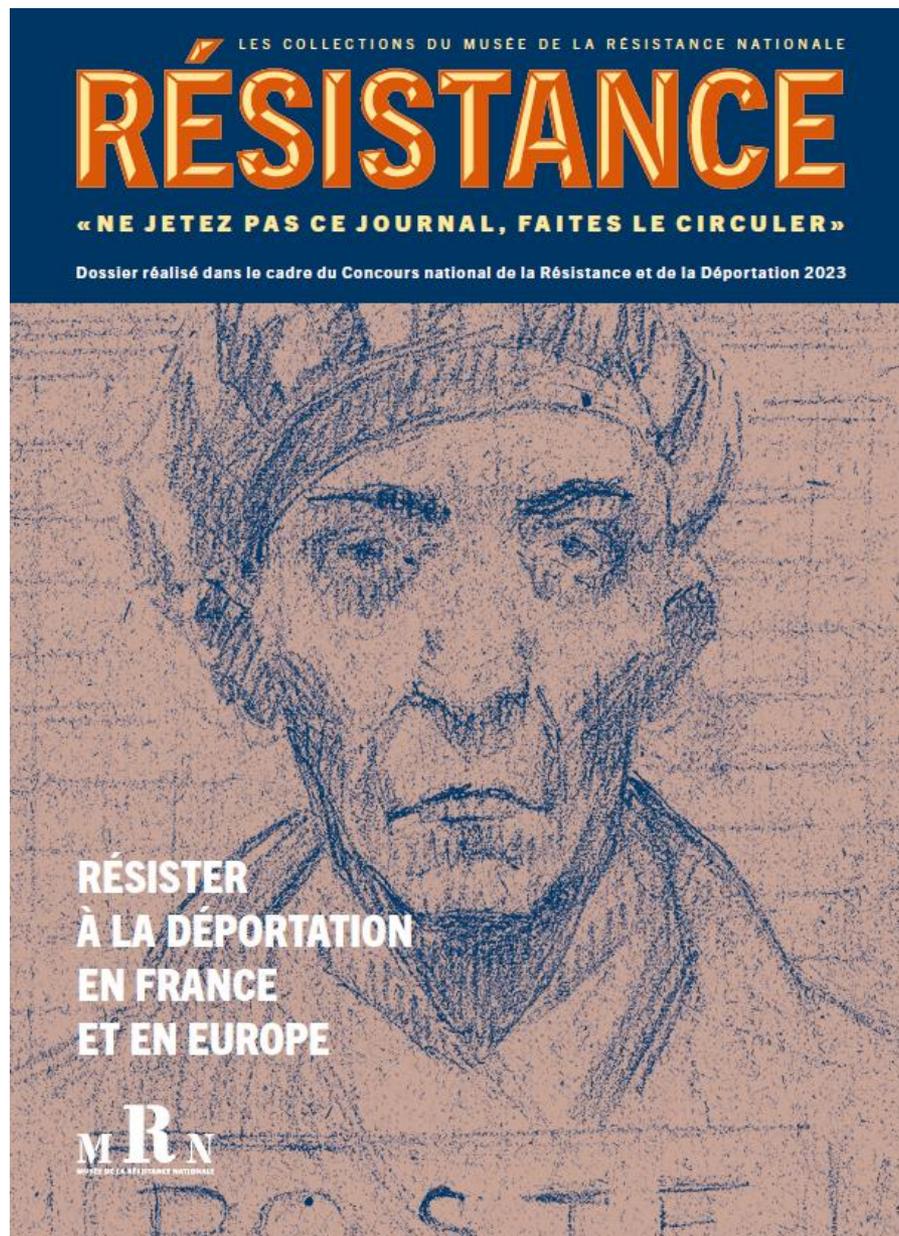
Association des Amis du Musée  
de la Résistance de Châteaubriant  AMRC





**Le dossier 2023-2024**  
du Musée de la Résistance nationale  
(réseau national)

**d'autres dossiers  
et supports pédagogiques**  
développés dans toute la France





CONCOURS NATIONAL  
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION



**CNRD 2024**

---

# Résister à la Déportation en France et en Europe

par Eric BROSSARD  
agrégé d'Histoire  
professeur relais (académie de Créteil)  
conseiller pédagogique du MRN



**Amis de la Fondation  
pour la Mémoire de la Déportation**  
Délégation de Loire-Atlantique

**Association des Amis du Musée  
de la Résistance de Châteaubriant**



direction des services départementaux  
de l'éducation nationale

**Loire-Atlantique**